

LE CHATEAU ET LA VILLE DE LA PETITE-PIERRE / LÜTZELSTEIN DANS LES SOURCES ECRITES MEDIEVALES

Bernhard METZ

Le propos initial de cette contribution n'était pas de retracer l'histoire de la famille, de la seigneurie, ni de la ville de La Petite-Pierre, mais uniquement de réunir et d'interpréter les sources nécessaires à la compréhension du château et de l'enceinte urbaine en tant que monuments. Mais l'histoire des bâtiments est trop étroitement liée à celle de leur environnement et de leurs propriétaires pour qu'il soit possible de l'en isoler. L'idéal eût été de disposer d'une bonne étude sur les comtes (généalogie, politique) et le comté (peuplement, économie, histoire territoriale et ecclésiastique), à laquelle il aurait suffi de renvoyer le lecteur. En l'absence d'un tel travail (1), je n'ai pu m'empêcher de m'aventurer moi-même dans ces divers domaines, sans les développer pour eux-mêmes, mais en fonction des nécessités de l'exposé. Le résultat est évidemment bâtarde : le monument lui-même est par moments perdu de vue, sans que l'histoire des comtes, ni du comté soit traitée de façon systématique. Du moins suis-je ainsi en mesure d'enrichir l'histoire médiévale de Lützelstein de quelques traits nouveaux - en espérant (naïvement ?) que d'autres ne se contenteront pas de les reproduire, mais les prendront pour point de départ de nouvelles recherches.

I. PARVA PETRA/LUCELENSTEIN AU XII^e SIECLE

La première mention du château, comme souvent, est celle d'un personnage qui en porte le nom : dans une charte non datée, le comte Hugues de Dabo donne à l'abbaye de Salival (au Sud-Est de Château-Salins) une terre près de Saléaux (au Sud-Est de Vic), avec l'accord de *Waltherus de Parva Petra* (Walter de Lützelstein ou Gautier de la Petite-Pierre), qui la tenait en fief de lui, et avec celui d'Anfroy de Réchicourt, qui la tenait en fief de Walter (2). Cette donation est confirmée en 1180 par le pape Alexandre III (3), ce qui nous donne un *terminus ante quem*. Le *terminus post* est beaucoup plus flou : Hugues de Dabo est attesté de 1137 à 1178 (4) ; quant à l'abbaye de Salival, ses débuts sont fort mal connus : elle existe au moins depuis 1157, et pourrait avoir été fondée vers 1140 (5). Bref, on peut raisonnablement supposer que la première mention de Lützelstein remonte au troisième quart du XII^e siècle, mais la seule chose sûre est que le château existe avant 1180.

Comme *Walterus de Parva Petra* n'est pas nommé ailleurs, il est fort difficile de le situer. On verra plus loin qu'il n'a pas sa place dans la généalogie des comtes de Lützelstein issus de ceux de Blieskastel et attestés depuis 1184. Faut-il alors supposer que Walter est un simple *miles castri* ou *Burgmann*, c'est-à-dire un chevalier de la garnison du château dont il porte le nom ? Ce n'est guère compatible avec le fait qu'il est vassal direct du comte de Dabo et qu'il a lui-même

au moins un vassal, le tout à plus de 50 km de Lützelstein. Il me paraît beaucoup plus plausible de voir en Walter le seul représentant connu d'une première famille noble (*edelfrei*) de Lützelstein, qui se serait éteinte avec lui et dont la seconde serait l'héritière, probablement par mariage. A titre de comparaison, on peut citer les deux familles successives de Greifenstein - la première uniquement connue par Merboto (vers 1160), la deuxième issue des Ochsenstein - ou de Rappolstein - la première éteinte en 1157, la seconde issue des nobles d'Urslingen en Souabe (6).

La deuxième famille de Lützelstein apparaît avec Hugo, témoin de diplômes de l'empereur Henri VI, en 1184 (pour l'évêque de Verdun) sous le nom de *Hugo de Parva Petra* (7), et en 1196 (pour Neubourg) sous celui de *Hugo comes* [= comte] de *Lucelenstein* (8). Le même personnage témoigne de trois actes de Philippe de Souabe pour Neubourg en 1201 et 1205 (9). La génération suivante est représentée par le comte Hugo (II) von Lützelstein et son frère le noble Conrad de Riste (1223) (10). Le premier, en 1243, cède Lunéville au duc Mathieu de Lorraine en échange de Spitzemberg. Cette transaction fait l'objet de six chartes. Dans deux d'entre elles, Hugo est appelé comte de La Petite-Pierre, dans les quatre autres comte de Lunéville (11). Cette identité entre la famille de Lunéville et celle de Lützelstein remonte à la génération précédente, puisqu'en 1212 Hugues, seigneur de Lunéville, émet une charte à *Lutzelstein* en présence de ses fils Hugo et Conrad (12) ; il s'agit évidemment de Hugo (I) et de ses fils Hugo (II) et Conrad de Riste. Or un comte Hugues de Lunéville apparaît dès 1186 (13), et en 1174 un nommé Hugo approuve une charte de son père Volmar, comte de Castel (Blieskastel) et seigneur de Lunéville, en faveur de l'abbaye de Beaupré (14). Grâce à ces textes, et à d'autres que cite Parisse (15), il est solidement établi que les Lützelstein-Lunéville descendent des Blieskastel, et en particulier que Hugo (I), cité de 1174 à 1212, est le fils cadet de Folmar de Blieskastel (cité de 1135 à 1179) et de Clémence de Metz, héritière de Lunéville. Ce qui n'apparaît pas, en revanche, c'est le rapport entre Hugo (I) et Walter von Lützelstein - à moins d'admettre que ce dernier n'ait pas eu de fils et que Hugo ait épousé son héritière avant 1184. Il est vrai que Parisse le marie à Kunegunde Wildgräfin von Kirburg, qui lui aurait apporté Riste (16), mais la source qu'il cite n'est pas explicite, et en tout état de cause Hugo a pu se marier deux fois.

En résumé, les origines de Lützelstein, comme de bien d'autres châteaux, sont obscures, mais en tout cas plus anciennes que ne l'a cru Hotz (17). Dans l'état actuel des recherches (18), il semble que le château ait été fondé par une famille noble dont le seul représentant connu est Walter (avant 1180), et qu'il ait passé peu avant 1184, probablement par mariage, à une branche cadette des comtes de Blieskastel, qui en a repris le nom, tout en se nommant par ailleurs de Lunéville (19).

II. CHATEAU, SEIGNEURIE ET ROUTES (XIII^e - XIV^e SIECLES)

Aux XIII^e et XIV^e siècles, la généalogie de la famille perd son intérêt pour notre propos (20), car le château lui-même commence à apparaître dans les textes - ne serait-ce d'abord que comme lieu d'émission de quelques chartes des comtes de Lützelstein (1212, 1276), mais aussi d'un acte du duc de Lorraine (1238) et d'une lettre de Heinrich von Finstingen/Fénétrange (1327) (21).

En 1223, à la suite d'un conflit avec l'évêque Heinrich de Strasbourg, le comte Hugo doit reprendre de lui en fief son château (*castrum suum Luzelenstein*) et tous ses alleux dans un rayon d'un mille alentour (22) - ce qui prouve qu'à l'origine

Lützelstein et ses dépendances étaient allodiaux. Le motif du litige n'est pas précisé, la charte se contentant d'une vague allusion à des dommages causés par le comte à l'évêque.

En 1314, les villes de Strasbourg et Haguenau s'allient contre Eberhard von Berwartstein, Hug von Fleckenstein et Niklaus von Lützelstein, et s'engagent à assiéger ensemble, successivement, Berwartstein, Soultz (sous-Forêts) et Lützelstein (23). Le début de ce programme est exécuté avec succès la même année : les milices urbaines prennent et incendient la tour *zu den Eichen* près de Wissembourg, Berwartstein, Soultz et Beinheim (24). Fin 1315, Hug von Fleckenstein fait la paix avec Strasbourg (25), alors qu'Eberhard von Berwartstein poursuit la lutte jusqu'en 1319 (26).

Quant à Niklaus von Lützelstein, il s'est incliné assez tôt : on le sait par un arbitrage de février 1316 relatif aux litiges que le traité de paix proprement dit, perdu, a laissé en suspens (27). Ce texte montre que Niklaus n'était pas seulement en guerre avec les villes, mais aussi avec Walter von Geroldseck et avec Wilhelm [Vogt] von Wasselnheim. Ce sont ces derniers (sans doute avec la participation de milices strasbourgeoises) qui ont incendié ses villages de Wingen sur Moder, *Spetwilre*, Hinsbourg (?), [Alt-]Puberg et Haselau (28), et fait une incursion devant son château (*ime vür sin hus gerant*). Ce sont là les seules hostilités dirigées contre Lützelstein dont les sources fassent mention. Quant Eyer écrit que "les Strasbourgeois" ont lancé "quelques assauts" sur le château, il se méprend sur le sens de *vür* [= vor] *sin hus gerant*, et quand il affirme que "les alliés brûlèrent ... le faubourg de La Petite-Pierre", il invente purement et simplement (29). En réalité, il semble que les succès initiaux des villes aient suffi, soit à épuiser leurs propres ressources militaires ou financières, soit à disloquer le front de leurs adversaires - ceux-ci font la paix séparément - soit les deux. En tout cas, le troisième point du plan de campagne n'a jamais été exécuté : Lützelstein n'a pas fait l'objet d'un siège, mais d'un simple raid.

Ce que les sources ne révèlent pas, c'est le motif de cette campagne tout à fait exceptionnelle : que des villes - et uniquement des villes, sans l'appui ni du *Landvogt* impérial, ni d'un prince territorial - s'allient contre des chevaliers - "brigands" n'a guère d'exemples dans le passé (30) et restera rare, même au XVe siècle. C'est que l'interrègne ouvert par la mort de Henri VII en août 1313 prive les *Reichsstädte* de la tutelle du souverain et les met dans le cas de veiller elles-mêmes à leurs intérêts, en l'occurrence à la sécurité des routes : Soultz et la tour *zu den Eichen* jalonnent celle de Strasbourg à Spire, Beinheim celle du Rhin, et Closener justifie la prise de Berwertstein par les brigandages commis par ses occupants (31).

Reste qu'en règle générale, et surtout à une date si précoce, les "brigandages" des seigneurs ne sont pas des actes criminels arbitraires, mais une façon de se faire justice soi-même, considérés comme légitime dans les milieux nobiliaires - les bourgeois étant évidemment d'un autre avis (32). Il faut donc supposer que les sires de Berwartstein, Fleckenstein et Lützelstein avaient quelque grief contre Strasbourg et Haguenau. Les sources sont presque muettes à ce sujet, et ne précisent même pas si chacun poursuivait ses propres revendications, s'ils avaient un intérêt commun à défendre - notons que Hug et Niklaus étaient cousins (33) - ou si deux d'entre eux avaient pris fait et cause pour le troisième (Hug et Niklaus, vite découragés, pour Eberhard, le premier visé par les villes et le plus opiniâtre ?). On apprend seulement que Niklaus - qui avait jadis été bourgeois de Haguenau ! (34) - reproche à Strasbourg d'avoir pris Wegelnburg (tout près de Fleckenstein), que ses ancêtres avaient tenu en gage de l'Empire (35). On est mal renseigné sur l'histoire de ce château au XIIIe siècle. On sait que Strasbourg a aidé le *Landvogt* impérial à s'en emparer en 1282 (36). Elle l'a peut-être

pris une nouvelle fois en 1303, au cours d'une guerre contre les Drachenfels (37), mais la plainte de Niklaus semble plutôt se rapporter à l'affaire de 1282, puisque les arbitres le déboutent en alléguant que Strasbourg n'a fait que prêter main-forte à l'Empire (35). Cette sentence ne peut l'avoir surpris, et il est difficile de croire qu'il était de bonne foi en remettant sur le tapis cette histoire ancienne ; mais à supposer qu'il ait eu des griefs mieux fondés ou au moins plus actuels, les sources ne les mentionnent pas. A tout le moins la question de Wegelnburg moontre-t-elle qu'il a, lui aussi, des intérêts dans la région de Wissembourg, ce qui le rapproche des deux autres ennemis des villes, tout en confirmant que c'est au Nord, pour les deux camps, que se passe l'essentiel.

Dès lors on comprend que le siège de Lützelstein n'ait pas été prioritaire pour les villes, et qu'elles y aient renoncé une fois que la partie était gagnée sur le front Nord. Au total, il est fort possible que la route de Lützelstein ait également eu son importance pour le négoce strasbourgeois, mais l'affaire de 1314 n'en laisse rien paraître. Dans l'histoire du château et de la seigneurie, elle reste un épisode marginal.

En 1403, Burkhard von Lützelstein, prévôt du chapitre cathédral de Strasbourg, cède au roi Ruprecht "et à ses héritiers" un quart du château, de la ville, du péage et de la seigneurie de Lützelstein, sous réserve des droits de l'évêque de Strasbourg sur le château, et de l'Empire sur le péage et la seigneurie (38). Ce faisant, il introduit Lützelstein dans une nouvelle période de son histoire - celle de la domination palatine - rompant avec ce qui, nous le verrons, a été le grand principe de tous ses prédécesseurs : préserver autant que possible son autonomie. Nous aurons à rechercher les motifs de cette volte-face.

Pour l'instant, constatons d'abord qu'en deux siècles, nous avons en tout et pour tout trois mentions explicites du château, et qu'elles ne nous apprennent rigoureusement rien sur lui en tant qu'édifice. Pour ce monument et pour cette période, les sources écrites ne peuvent apporter à la *Baugeschichte* qu'une contribution indirecte, en éclairant la fonction du château et la position politique et sociale de ses maîtres. Mais pour cela, il faut prendre du recul et passer par l'histoire de la famille et de la seigneurie - ce qui, je le répète, n'est pas mon but, mais seulement un détour inévitable en l'absence d'une bonne étude à laquelle je puisse renvoyer. Le premier point à souligner est que les Lützelstein, dont le château est sur la frontière même entre l'Alsace et la Lorraine, sont une famille essentiellement lorraine par ses origines (Blieskastel-Lunéville) et par ses possessions. Il n'est pas question de dresser ici la liste de ces dernières, mais on énumérera au moins les châteaux qu'ont tenus les comtes, en partant de l'hypothèse qu'ils représentent les centres d'autant de seigneuries (39). A celui de Lützelstein, on peut rattacher les cinq villages brûlés en 1314 (28), ainsi que Weinbourg (40), Frohmühl, Dieffenbach (41), Waldhambach, Trimlingen (42), et peut-être Wolfskirchen et Birsbach (43). Cette seigneurie se trouve donc à cheval sur la frontière (44), mais son centre de gravité est nettement en Lorraine.

En Alsace même, à peine le comte Hugo (II) avait-il acquis, par son mariage avec l'héritière de Philippe de Gerbéviller, le château de Reichenberg (avec Berghheim et Ellenwiller), qu'il le céda en apanage à son fils cadet, qui en prit le nom (45). Ce n'est que vers 1390 que ses successeurs hériteront par mariage d'un quart de la seigneurie de Geroldseck et Marmoutier (46), et en 1411 qu'ils recevront en gage de l'évêque de Strasbourg Frankenburg, Châtenois et le *Gräfenbann* (47). Ils ont aussi tenu en gage, de l'évêque de Metz cette fois, une part de Lützelburg/Zorn dans la première moitié du XIV^e siècle (48).

Avec ce château, nous sommes déjà sur les confins lorrains, et nous y restons avec celui d'Einhartshausen (à l'emplacement de l'actuel Phalsbourg), attesté

depuis 1403 (ou 1391 ?) (49). A 5 km à l'Ouest, les Lützelstein auraient également eu un château à Bourscheid (au Moyen-Âge *Birsingen*) (50). A ces deux centres, on peut rattacher leurs biens de Kourtzerode et d'Erlingen (43). Ce n'est que pour peu de temps que Heinrich von Lützelstein a tenu en gage de l'évêque de Metz la ville de Sarrebourg, avec la garde (avouerie) des Dominicaines de Viviers (51). En revanche, Saareck, dont son père Folmar a fait oblation au duc de Lorraine en 1343 (52), est aux XIV^e et XV^e siècles le centre de possessions importantes, tenues en fief messin, à Oberstinzelt et dans les villages voisins : Sarraaltroff (53), Gosselming (54), Kerprich-aux-Bois, Gondrexange et Rinting (55) ; ajoutons-y le tiers de Rorbach-lès-Dieuze, aliéné dès 1294 (56). En descendant la Sarre, on arrive à la "forte maison d'Almenge sur Saire près de Guemundes" (Sarreinsming au Sud-Est de Sarreguemines), dont Folmar de Lützelstein fait oblation au duc de Lorraine en 1365 (57). Aux alentours, la famille possède Achen, sans doute en fief ducal (58), ainsi que des biens à Sarreguemines même jusqu'en 1301 (59). Mentionnons encore, plus à l'Ouest, des biens à Guerting (58) et Lisdorf (59).

Si l'on passe en Lorraine francophone, on y trouve l'alleu familial de Lunéville, vendu au duc en 1243 en même temps que les châteaux de Gerbéviller (au Sud de Lunéville), acquis par le mariage de Hugo (II), et de Valfroicourt (canton de Vittel, Vosges), dont j'ignore la provenance (60). Enfin, le mariage de Heinrich von Lützelstein avec Henriette de Bar lui a apporté pour quelque temps des biens en Barrois (60a), et même la seigneurie de Saint-Amand-en-Puisaye (Nièvre) (60b).

C'est donc une famille essentiellement lorraine qui entre en 1223 dans la mouvance de l'évêque de Strasbourg. Il est d'ailleurs difficile à dire dans quelle mesure l'oblation de Lützelstein a entraîné pour ses seigneurs une réelle dépendance vis-à-vis du prélat. Tout, en ce domaine, dépend de la situation politique générale et du rapport de force momentané. C'est ainsi qu'en 1339, on voit l'évêque Berthold, que son opposition à l'empereur Louis de Bavière, au comte palatin Rudolf, au trésorier Ludwig von Kinkel et à d'autres dignitaires de son chapitre met dans une position très difficile (61), demander à Folmar von Lützelstein de lui ouvrir son château, en vertu de l'oblation de 1223, dont il lui fait donner lecture *sonora voce*. A quoi le comte réplique qu'il fera connaître sa décision sous huitaine. Le prélat s'attendait si bien à une telle réponse qu'il avait convoqué un notaire pour en dresser procès-verbal (62). La suite - s'il y en a eu une - n'est pas connue.

Nous ne saurons sans doute jamais de quelle nature étaient les "dommages" causés par le comte Hugo à l'évêché en 1223. D'ailleurs, l'initiative du conflit venait-elle de lui ? Dans la mesure où il représente plus qu'une banale querelle de voisinage, c'est dans la politique territoriale de l'évêché qu'il s'insère le mieux (63). Dans la seconde moitié du XII^e siècle, ce dernier avait acquis la maîtrise de Saverne et de son passage (64). Dès lors, il pouvait avoir intérêt à un contrôle, même très relatif, sur le prochain col au Nord. Partant de ce raisonnement, Eyer interprète l'oblation de Lützelstein comme épisode de la rivalité des évêques de Strasbourg et de Metz dans les Basses-Vosges, ce qui revient à voir dans les Lützelstein des représentants des intérêts messins. Le fait est qu'en 1246, ils sont hommes liges des évêques de Metz et de Strasbourg (65). Pour Strasbourg, nous savons que cette vassalité ne remonte qu'à 1223. Pour Metz, nous ignorons à la fois à quand remonte la ligesse, et sur quel fief, grand ou petit, elle repose (66). En tout état de cause, être l'homme lige de quelqu'un ne signifie pas forcément être dévoué à ses intérêts !

Le souci des Lützelstein semble plutôt de sauvegarder au maximum leur autonomie, en tirant partie de leur position frontalière et en compensant une dépendance

par une autre : l'acte cité en 1246 les montre vassaux non seulement des évêques de Metz et de Strasbourg, mais encore du duc de Lorraine - c'est-à-dire des trois puissances dominantes de la région où ils évoluent ; en raison de leur rivalité chronique, ils sont quasiment assurés de ne jamais manquer d'un appui. Quant à l'Empire, ce n'est qu'en 1382 qu'ils seraient devenus ses vassaux (43) - à une époque où il a définitivement cessé de jouer un rôle actif dans le Westrich. Si le passage des Lützelstein dans la vassalité de l'évêque de Strasbourg avait été la sanction d'une défaite, leur entrée (?) dans celle de l'Empire est avant tout une bonne affaire : en 1382, le comte Heinrich fait oblation au roi Wenceslas de ses villages de Haselau, Wingen-sur-Moder, Tieffenbach, Birsbach (??), Achen, Wolfskirchen, Erlingen et Kourtzerode et de son péage de Lützelstein. En échange, le roi l'investit du péage et du droit d'escorte (*Zoll und Geleit*) sur toutes les routes qui traversent les Vosges "entre son village, depuis longtemps disparu, de Buchberg [Alt-Puberg] et Saint-Quirin près de Turquestein en passant par le col de Saverne", ce qui l'autorise à percevoir 8 schilling par voiture chargée de marchandises (67).

C'est essentiellement là-dessus que se fondent Eyer et Wollbrett pour qualifier le comté de seigneurie routière. Mais remarquons que c'est fort tard que la faveur royale a fait de nos comtes les gardiens des cols des Vosges savernoises. Avant 1382, ils contrôlent déjà le carrefour (68) et le col de Lützelstein, mais - autant qu'on sache - uniquement celui-ci, et son péage, dont la première mention est de 1380, est d'un rapport bien moindre (68a).

Plus généralement, on sait que le passage de Lützelstein, qui n'a plus aujourd'hui qu'un intérêt local, jouait un rôle beaucoup plus important au Haut Moyen-Âge, à une époque où les relations étaient étroites entre Metz et la Basse-Alsace d'une part, Wissembourg et les rives de l'Eichel et de la Sarre d'autre part. Il a gardé longtemps son importance stratégique, encore attestée par la sollicitude du comte palatin (chap. IV), et par divers témoignages du XVe au XVIIe siècle (69). Mais qu'en est-il de son intérêt économique ? En d'autres termes, comment évolue comparativement la fréquentation des passages d'Obersteigen, Lützelburg, Saverne, Grauftal, Lützelstein, Breitenstein et Bitche ? Nous n'en savons pratiquement rien, mais au bas Moyen-Âge les routes de Saverne et du Breitenstein paraissent à première vue plus animées que celle de Lützelstein (69a) ; la maîtrise économique de la première, et plus encore la possession d'un droit d'escorte "transversal", recoupant tous les itinéraires possibles de Saint-Quirin à Alt-Puberg, sont donc particulièrement bienvenues pour les comtes.

L'acte de 1382 soulève cependant au moins deux problèmes dont je n'ai pas la solution : comment le roi a-t-il réussi à garder jusqu'alors les principaux péages d'une région où tous les châteaux appartiennent à d'autres puissances (les évêques de Strasbourg et de Metz, les Leiningen-Dagsburg, Lützelstein, Lichtenberg, etc.) ? Et pourquoi s'en défait-il en 1382 contre la maigre contrepartie que représente l'oblation de huit pauvres villages ? "Pour montrer son contentement de voir oeuvrer ... un comte pacificateur", répond Eyer (p. 13), qui se fait bien des illusions sur la valeur de l'oeuvre "pacificatrice" de Heinrich d'une part, sur les motifs et les moyens de la politique royale d'autre part. Il serait plus probable que Wencelas achète un soutien politique momentané par une concession durable, expédient auquel la royauté est fréquemment réduite (70). Mais le soutien des Lützelstein vaut-il d'être payé si cher, alors que leur poids politique et leurs moyens militaires sont des plus réduits (71) ? L'arrangement de 1382 ne devient compréhensible que si l'on admet que le comte Heinrich n'a pas d'enfants (72). Dans ce cas, à sa mort, ses alleux doivent revenir à ses frères, mais ses fiefs doivent faire retour aux seigneurs de qui il les tenait, et en particulier l'Empire doit récupérer non seulement les droits d'escorte concédés en 1382, mais aussi le péage de Lützelstein et les huit villages dont Heinrich lui a fait oblation.

Tel est du moins le droit féodal dans sa rigueur. Dans la pratique, en cette fin du XIV^e siècle, les seigneurs féodaux n'arrivent de loin plus toujours à le faire respecter : il est déjà fréquent de voir des gendres, des frères, des neveux hériter des fiefs en l'absence de fils (73). Il est vrai que le cas de Heinrich est particulièrement favorable, dans la mesure où ses seuls héritiers présomptif, à notre connaissance, sont ses trois frères, tous chanoines, donc sans descendance légitime : si l'Empire n'arrive pas à récupérer ses fiefs à la mort de Heinrich, il peut au moins espérer qu'ils lui retourneront sans difficulté à la mort du dernier de ses frères. Nous verrons au chapitre IV comment ce calcul sera déjoué.

Il reste à évoquer un aspect de la seigneurie de Lützelstein qui n'a pas encore retenu l'attention des chercheurs, parce qu'il n'apparaît pratiquement pas dans les sources. Mais maintenant que Werner Meyer a attiré l'attention sur les rapports entre châteaux et défrichements (74), il est clair que Lützelstein aussi est à ranger parmi les *Rodungsburgen*. Son terroir est boisé, montueux, infertile. Les villages alentour n'apparaissent que très tard, alors que tant de localités de l'Alsace Bossue voisine sont déjà citées dans les *Traditiones Wizenburgenses*. Aussi bien leurs noms ont-ils des désinences typiquement tardives, en -berg, -au, etc. (75). Bref, tout indique que la mise en valeur de la région a été tardive, sans doute en grande partie postérieure à la fondation du château. Il est fort possible que les premiers sires de Lützelstein aient constitué leur seigneurie en suscitant des défrichements dans des forêts encore inappropriées (76). Dans leur faim de terre, les colons sont allés jusqu'à mettre en culture des sols par trop ingrats. Lorsque la pression démographique s'est relâchée, à partir du XIV^e siècle, ceux-ci ont été les premiers abandonnés, et c'est ainsi - bien plus que par les événements de 1314 - que s'explique la disparition d'Alt-Puberg, *Spetwilre* et Haselau. De telles *Fehlsiedlungen* sont en général tardives - on ne colonise les terres infertiles qu'en dernier recours, au plus fort de la crue démographique - et c'est une raison de plus pour penser qu'une partie au moins des villages de la seigneurie est postérieure au château.

Faute de sources, cela reste du domaine de l'hypothèse - mais d'une hypothèse assez fondée, étayée d'assez de parallèles (77) pour qu'il soit possible d'affirmer que Lützelstein a eu au moins deux bases économiques : la route et le défrichement. Notons d'ailleurs qu'au bas Moyen-Âge, époque où l'agriculture n'est plus rentable, les comtes ont su se reconvertir : un texte de 1401 fait état de sept étangs (*Wiger*) leur appartenant, dont deux sous le château et trois autour de Haselau (78).

III. LA VILLE ET SON ENCEINTE

On a vu qu'en 1403, Burkhard von Lützelstein cède au roi Ruprecht un quart du château et de la ville de La Petite-Pierre (*ein virteil an der burge und ein virteil an der stad tzu Lutzelnstein*) (38). C'est la première fois que Lützelstein est qualifiée de ville. Pour bien interpréter cette constatation, il faut savoir ce qu'on entend par ville dans notre région aux XIV^e et XV^e siècles.

Les 72 localités ainsi désignées à cette époque sont répertoriées dans *l'Atlas des villes médiévales d'Alsace* (79). Beaucoup d'entre elles ne dépassent pas la taille d'un village et ont une population essentiellement agricole, sans rôle de centre local et sans activité tertiaire notable. Mais toutes ont - aux XIV^e et XV^e siècles en tout cas - une enceinte de pierre. Celles qui la perdent (Landser, Erstein, Brumath, Soultz-sous-Forêts) perdent aussi le titre de ville (80). Du fait qu'à partir de 1403, Lützelstein est appelé *stat*, on peut donc conclure que l'agglo-

mération sise sur la hauteur à l'Est du château a été entourée d'un rempart maçonné au plus tard vers 1400.

Il est vrai que si l'on en croyait F. Eyer, la ville aurait été fondée dès le deuxième quart du XIII^e siècle pour renforcer la défense du château. L'auteur, comme souvent, ne se sent pas tenu de justifier ses assertions (81). En sa faveur, on pourrait retenir une remarque de W. Hotz : une partie de la courtine Sud de la ville est en pierres à bosse "de l'époque des Hohenstaufen" (82). Mais comme le montre Th. Biller (ci-dessous, chap. 11), ce fait est susceptible d'une tout autre interprétation : le pan de mur du XIII^e siècle appartiendrait à une basse-cour n'occupant que la partie Ouest du *Städtel*, et abritant les maisons des chevaliers formant la garnison du château (les *Burgmannen*). Cette interprétation est beaucoup plus compatible avec les sources que celle d'Eyer. En effet, un texte de 1367 mentionne une *Vorderburg* et une *Hinterburg* (83), et un additif à la paix castrale de 1404 localise divers bâtiments, dont la bretèche au-dessus de la porte et le donjon, à l'intérieur de la *hinderste Burg* (84), ce qui prouve qu'elle correspond à la totalité du château actuel et que la *Vorderburg* ne peut être que plus à l'Est. Quant aux *Burgmannen*, plusieurs d'entre eux sont bien attestés (85).

Dès lors, il n'y a décidément aucun indice de l'existence d'une ville avant 1403 ; et si l'on se demande à quoi cette ville succède, on est bien en peine de répondre, car il n'existe avant 1403 aucune mention d'un bourg, d'un village ou d'une agglomération quelconque à Lützelstein. Même là où l'on attendrait absolument une telle mention - à propos de la campagne de 1314 - elle fait défaut : aucune source n'accuse les ennemis des comtes, qui se sont avancés jusqu'au château (*vür sin hus gerant*) et ont apparemment brûlé tous les villages qu'ils ont pu atteindre, d'avoir endommagé une agglomération de Lützelstein. En fait, le seul indice de l'existence de celle-ci est la présence d'une église. Mais celle-ci n'apparaît pour la première fois qu'en 1358 (86) : à cette date, Junte de Montbronn, résidant à Lützelstein (87), fait une donation au desservant (*lupriester*), à l'église Sainte-Croix de Lützelstein, à la confrérie de l'autel Sainte-Catherine et aux chapelains des autels Saint-Pierre et Sainte-Croix dans la même église. En principe, on ne trouve de *lütpriester* (en latin *plebanus*) que dans une église paroissiale, mais dans la pratique le vocabulaire manque de rigueur (88). Quoi qu'il en soit, cette église qui a au moins trois autels, desservis par trois prêtres au moins, n'est ni insignifiante, ni sans doute récente, car ces trois bénéfices n'ont probablement pas été fondés en une seule fois. Mais ils peuvent être dus à la libéralité des *Burgmannen* - auquel cas ils ne renseignent nullement sur l'importance de l'agglomération.

En 1370, Kunegond, soeur de Junte de Montbronn, vend ses biens à la prébende "de l'autel Sainte-Catherine construit dans la nouvelle église Sainte-Croix à Lützelstein" (89). Pourquoi "nouvelle" ? A-t-elle été rebâtie entre 1358 et 1370 ? ou, malgré tout, fondée peu avant 1358 ? Faute d'autres sources, il n'est pas possible de le savoir.

En 1371, une liste des bénéfices ecclésiastiques du diocèse de Strasbourg est dressée à des fins fiscales. Elle comprend une liste des églises, dans laquelle figure Lützelstein, et une liste des chapellenies, où pour Lützelstein n'en figure qu'une (90). Curieusement, alors que le chapelain est taxé à 3 schilling 4 pfennig, l'église (donc le desservant) ne doit que 16 pfennig, ce qui est très peu : par comparaison, celui de Pfaffenhoffen est taxé à 16 schilling, Rothbach à 4, Wingen-sur-Moder à 3 schilling (1 schilling = 12 pfennig).

Une inscription sur une fenêtre du chœur de l'église actuelle, dédiée à la Vierge (91), nous apprend que ce chœur a été fondé par Burkhard von Lützelstein en 1417 (92). Barth en conclut que la reconstruction du chœur a été, comme dans

d'autres cas (par exemple Dangolsheim), l'occasion d'un changement du saint patron la Vierge remplaçant la Croix (93). Il n'aurait pas tenu ce raisonnement s'il avait su qu'au XVII^e siècle Lützelstein avait deux églises, l'une en ville, l'autre dans le faubourg (*Vorstatt*), ancienne et servant apparemment de chapelle cimetériale (*darin die Leichpredigten gehalten werden*) (94). Dès lors l'hypothèse d'un changement de patron est superflue : Sainte-Croix était dans le faubourg - vis-à-vis de l'actuel hôtel des Trois Roses, à ce qu'on affirme (95).

La coexistence de deux églises, l'une *intra*, l'autre *extra muros*, est fréquente dans les villes médiévales d'Alsace et d'ailleurs (96). Souvent l'église hors des murs est la plus ancienne, titulaire des droits paroissiaux ; après la fondation de la ville - marquée dans certains cas par un transfert de site - une chapelle y est bâtie pour que les bourgeois puissent faire leurs dévotions sans quitter l'abri du rempart. Plus commode et plus populaire, la nouvelle chapelle bénéficie de la plupart des donations et fondations pieuses et se développe rapidement tandis que l'ancienne paroissiale végète, tombant parfois au rang de chapelle cimetériale. Lützelstein pourrait se rattacher à ce modèle - à condition que l'église Notre-Dame ait bien été bâtie après l'enceinte urbaine. C'est le cas si, comme le pensent divers auteurs (97), elle date de 1417. Mais ce n'est pas ce que dit l'inscription à laquelle ils se réfèrent : elle date uniquement la construction du chœur (92). La nef pourrait donc être plus ancienne - et provenir d'une chapelle castrale, puisque Notre-Dame se trouve dans la *Vorderburg* telle que la restitue Th. Biller (ci-dessous, chap. 11). Dans ce cas, et s'il est vrai, comme le prétend Dagobert Fischer (98), que le comte Burkhard a fondé à Notre-Dame un chapitre de quatre chanoines, on comprendrait qu'un clergé plus nombreux ait eu besoin d'un chœur plus vaste que celui de la chapelle primitive. Mais en l'absence de textes et de fouilles, tout ceci reste purement hypothétique et ne contribue en rien à dater l'enceinte urbaine.

Et de même, les rares sources qui nous parlent de l'église "du faubourg" n'apportent aucune certitude sur l'habitat avant 1403. Avant cette date, il n'est même pas sûr que Sainte-Croix ait été paroissiale (ce qui serait un indice d'ancienneté(99)). En effet le seul argument en ce sens - la mention d'un *lütpriester* en 1358 - n'est pas absolument probant. De plus, la contradiction entre le texte de 1358, qui suggère une église riche, au clergé nombreux, et celui de 1371, qui ne mentionne qu'un chapelain et classe l'église parmi les plus pauvres, invite à la prudence (100).

En conclusion, il faut reconnaître qu'on ne sait rien de précis sur l'agglomération de Lützelstein avant 1403. On peut certes considérer comme probable qu'un habitat s'est développé assez tôt au pied du château, mais uniquement à partir de considérations théoriques : les comtes, les *Burgmannen* et leur suite ont besoin, pour les approvisionner, de paysans, qui ont pu trouver sur place des terres à défricher ; leur présence et la proximité de la route assurent une clientèle à quelques artisans et commerçants ; enfin, la ville de 1403 n'est probablement pas née *ex nihilo* en cette période de recul démographique. Il n'en reste pas moins que la date tardive à laquelle apparaissent aussi bien l'église (1358) que l'agglomération (1403) impose une stricte limite à toutes les spéculations sur les origines (101).

IV. LA MAINMISE PALATINE (XVe siècle)

En 1403, Burkhard von Lützelstein cède au roi Ruprecht (de la branche palatine des Wittelsbach) un quart du château, de la ville, du péage et de la seigneurie

de Lützelstein (102). Cela représente pour lui un sacrifice matériel important, et, qui plus est, la perte de son indépendance. En effet, la possession d'un quart de la place autorise le roi à y entretenir un bailli et une garnison, et à dire son mot sur toute initiative susceptible de conséquences pour la ville ou le château, donc en fait sur toute la politique des Lützelstein. Cela, Burkhard ne pouvait l'ignorer : l'expansion des comtes palatins en Basse-Alsace a commencé un bon demi-siècle auparavant, et ses méthodes sont connues : profiter des embarras d'argent, des querelles de famille et autres difficultés des seigneurs locaux pour leur faire accepter son arbitrage ou sa "protection", se la faire payer de l'oblation d'un quart de leurs châteaux, et par ce biais leur imposer sa tutelle (103). Si Burkhard est entré dans ce jeu, c'est qu'il ne pouvait plus faire autrement. Pourquoi ?

Après la fuite de l'évêque de Strasbourg Friedrich en 1393, les chanoines avaient élu Burkhard von Lützelstein pour lui succéder, mais le pape n'avait pas ratifié leur choix et avait désigné Wilhelm von Diest, qui avait reçu le soutien de la ville de Strasbourg. Après une guerre courte, mais ruineuse, Burkhard avait dû s'incliner en 1394 (104). Il s'est trouvé des auteurs (105) pour prétendre qu'en 1403, Burkhard a acheté l'appui du roi contre Wilhelm von Diest - avec lequel il avait fait sa paix neuf ans plus tôt !

F. Eyer (p. 13) imagine un autre motif : Burkhard, voyant que son frère Heinrich n'avait pas d'enfants, décide de se marier pour perpétuer son lignage, ce qui nécessite une dispense du pape ; n'arrivant pas à l'obtenir, il achète une intervention du roi auprès de la Curie en sa faveur. Une fois de plus, Eyer présente comme un fait avéré une pure supposition, qui ne se fonde sur aucune source et n'a guère de vraisemblance : une dispense pontificale pouvait s'obtenir à moindre prix, et d'ailleurs Burkhard ne s'est apparemment marié qu'en 1412 (106).

En réalité, lorsque le comte régnant de Lützelstein (probablement Heinrich) (107) meurt sans laisser de fils, le roi revendique comme déshérents ses fiefs d'Empire, dont les droits d'escorte et de péage d'Alt-Puberg à Saint-Quirin, qui représentent probablement la principale ressource du lignage (108). C'est pour les conserver que Burkhard se voit acculé à de lourdes concessions au profit "du roi Ruprecht et de ses héritiers", c'est-à-dire de la maison palatine. En d'autres termes, Ruprecht renonce à une possession importante, qu'il aurait pu acquérir pour l'Empire, en échange d'une acquisition de moindre valeur, mais faite au profit du Palatinat : il enrichit sa famille aux dépens de l'Empire (en quoi il ne se distingue nullement de ses prédécesseurs ni de ses successeurs).

Ce ne sont pas seulement les intérêts de l'Empire qui sont lésés dans cette affaire, mais aussi ceux de l'église de Strasbourg, de qui le château de Lützelstein est tenu en fief. Certes, dans l'acte de cession, Burkhard a réservé les droits de l'évêque, et le roi s'est engagé à ne pas utiliser sa part du château contre lui. Il n'en reste pas moins que, *de facto*, la suzeraineté du prélat n'a plus aucun poids depuis qu'un plus puissant que lui a part au château, et que, *de jure*, Burkhard s'est mis dans son tort en disposant d'un fief sans l'accord de son seigneur (109). Il le sait si bien que dans la charte de 1403 il prend expressément la responsabilité de son acte envers l'évêque et prévoit le cas où il perdrait le château et la ville à la suite d'un procès.

Il est vrai que cette clause se réfère plutôt aux prétentions du comte Johann von Leiningen-Rixingen (de Linange-Réchicourt), époux d'Elisabeth von Lützelstein, soeur de Heinrich et de Burkhard (72). Toujours est-il que ce dernier se voit obligé de négocier et avec son beau-frère, et avec l'évêque. Sous l'égide du roi, il arrive rapidement à un accord avec eux (1404), mais à quel prix ! Des trois quarts qui lui restaient des châteaux et des péages de Lützelstein et d'Einharts-

hausen, la moitié revient au comte Johann, à charge pour celui-ci de rétrocéder un quart de Lützelstein à l'évêque au titre de sa suzeraineté ; si Burkhard meurt célibataire, Johann sera son héritier ; mais s'il se marie, sa part passera à "deux-tiers des trois-quarts" (soit la moitié) de Lützelstein et d'Einhartshausen, et Johann n'en gardera qu' "un tiers des trois-quarts", soit un quart (110). En attendant, les deux châteaux sont devenus des *Ganerbenburgen*, ce qui oblige à les doter de paix castrale (111), et Burkhard est moins que jamais maître chez lui. Il s'en aperçoit tout particulièrement en 1413, lorsque Heinrich, fils du comte Johann, l'expulse des deux châteaux (112) - lui et la garnison palatine, ce qui suscite évidemment une vive réaction du comte palatin : il reprend Einhartshausen avec l'aide des villes d'Empire (113) ; puis l'affaire est confiée à des arbitres, auxquels les Leiningen doivent d'emblée livrer Lützelstein (114). Leur sentence n'a pu que s'inspirer de l'accord de 1404 et de la paix castrale. Elle n'est pas connue, mais peut se déduire d'une charte du 1er août 1414 (115) par laquelle Burkhard "lègue" au comte palatin, pour le cas où lui ou un de ses successeurs mourrait sans héritiers féodaux, les trois-quarts de Lützelstein qu'il possède (à nouveau) en fief épiscopal, maintenant que Johann von Leiningen-Rixingen lui a rendu un huitième du château et que Burkhard a racheté à Johann le quart que celui-ci tenait en gage de l'évêque de Strasbourg ; ce dernier - probablement l'allié des Leiningen - doit donner son accord à cet arrangement peu favorable à ses intérêts ; quant à Johann, il se trouve entièrement écarté de Lützelstein (et d'Einhartshausen) ; le coup de force de son fils Heinrich - apparemment motivé par le mariage de Burkhard (1412 ?), qui frustrait ses espérances - se solde donc par un échec total. Le bénéficiaire de l'affaire est le comte palatin - si les Lützelstein s'éteignent, il sera seul maître de Lützelstein (y compris du péage, inclus dans le "legs") et d'Einhartshausen.

Burkhard et sa seconde femme Gilge de Villersexel meurent en 1418 (116), laissant une fille et deux fils en bas âge (117). Le comte palatin aurait exercé leur tutelle et en aurait profité pour renforcer sa mainmise (118). Devenus majeurs, les comtes Jacob et Wilhelm se font remarquer par leur ardeur belliqueuse : ils participent à la "guerre des Allemands" contre Metz en 1442 (119), se distinguent en 1444-45 contre les Armagnacs (120), tentent en 1446 d'enlever l'archevêque d'Arles, ambassadeur du concile de Bâle (121), et suscitent une levée de boucliers en s'emparant du château de Bitche par surprise, sans déclaration de guerre, et en y retenant comme otages les fils en bas âge du comte Friedrich von Zweibrücken-Bitsch (Deux-Ponts-Bitsch), en 1447 (122). L'électeur palatin, le duc de Lorraine et divers dynastes se coalisent contre eux. Le duc vient assiéger Lützelstein et bombarde la ville (*schoss in das stettelin*) ; la garnison - dix hommes d'armes et 24 paysans, "qui ne voulaient pas participer à la défense du château" - capitule au bout de douze jours (123). Pendant ce temps, une autre armée assiège Bitche, qui, malgré une canonnade intense (pour l'époque), résiste plus longtemps (124) ; mais les deux frères finissent par livrer la place en échange de leurs trois-quarts de Lützelstein, qui leur sont rendus, mais en fief palatin, l'Electeur s'y réservant le droit d'ouverture (125). Ils n'ont donc réussi qu'à resserrer sur eux l'étreinte palatine. D'autre part leur château (ou leur ville, ou les deux) semble(nt) avoir souffert du siège (126) ; en tout cas, ils le rebâtissent aussitôt, "deux fois meilleur qu'avant" selon Artzt (127), et demandent à l'Electeur Ludwig IV de contribuer aux frais de ces travaux. Il refuse, arguant qu'eux seuls sont responsables des dégâts subis (126) ; sur quoi Wilhelm et Jacob expulsent sa garnison (juin 1449) (128).

Ludwig meurt deux mois après, et ce n'est qu'au bout de trois ans que son successeur Friedrich, ayant surmonté les difficultés du début de son règne (129), est en mesure de se tourner contre les deux frères. Le 15 septembre 1452, il vient en personne mettre le siège devant Lützelstein, avec une forte armée (130) et neuf bombardes (*hewbtbuchssen*) (131), et le poursuit pendant neuf semaines ;

les opérations sont difficiles - les assiégés "entrent et sortent de la place à leur guise" (132) - et meurtrier de part et d'autre (133). Finalement, les assiégeants arrivent à saper le *bolwerk* (ouvrage défendant l'entrée ?) (134). Voyant la place perdue, le comte Jacob s'échappe à la faveur de la nuit ; la garnison - 70 hommes d'élite (135) - capitule le lendemain 10 novembre.

Politiquement, c'est la fin des comtes de Lützelstein : l'Electeur palatin leur confisque leur comté pour félonie (136). En 1461, l'évêque de Strasbourg - le comte palatin Ruprecht von Simmern, cousin de l'Electeur - l'investit des trois-quarts du château qui meurent encore de lui, ratifiant le fait accompli (137). Jusqu'à la Révolution, Lützelstein appartiendra aux comtes palatins, d'abord de la branche électorale, puis de celles de Deux-Ponts, de Veldenz et enfin de Birkenfeld (138).

Les comtes de Lützelstein n'ont guère survécu à leur déconfiture : Jacob meurt au plus tard en 1456, Wilhelm vers 1460, tous deux sans enfants (139). Les derniers restes de leur patrimoine - notamment leur part de la seigneurie de Geroldseck - passent aux descendants de leur soeur, les comtes de la Roche, seigneurs de la Palu et de Varambon (140).

L'Electeur a certainement réparé les dégâts du siège ; on peut même se demander si ce n'est pas lui, plutôt que les comtes, qui a entrepris les travaux à la suite desquels la place est devenue "deux fois meilleure qu'avant" (141). En 1463, il demande à son *Unterlandvogt* d'Alsace, jusqu'alors établi à Haguenau, de transférer son siège à Lützelstein (142). Cet ordre n'a guère eu de suites : l'*Unterlandvogt* est resté à Haguenau ou y est rapidement retourné ; cette ville n'était pas seulement moins à l'écart de sa circonscription, elle devait aussi être plus agréable à vivre pour un haut fonctionnaire. Malgré tout, l'initiative de l'Electeur montre le prix qu'il attache à Lützelstein, prix qui se manifeste aussi en 1481 dans le choix d'un bailli de haut rang, le comte Heinrich von Zweibrücken-Bitsch (Deux-Ponts-Bitche). Son "contrat de travail" (*Bestallungsbrief*) (143) l'oblige à résider au château et à y entretenir quatre domestiques-veilleurs, un garde-chasse et un forestier ; douze autres "valets" (*knechte*) sont soldés par l'Electeur lui-même pour la garde du rempart, des fausses-bras (Zwinger) et des deux portes (144) de la ville, et pour la perception du péage.

Est-ce aussi à cette époque qu'est résolu le problème de l'approvisionnement de la place en eau ? En tout cas, il ne l'était pas encore fin 1477, puisqu'alors "toute l'eau nécessaire à la ville et au château devait être cherchée à plus de deux portées d'arbalète hors les murs" ; le receveur de la *Landvogtei* suggère d'y remédier en creusant une canalisation aux frais des Juifs (145). On ignore si ce projet a été exécuté ; il fournit en tout cas un *terminus post quem* pour le prétendu "lac souterrain".

En 1503, devant l'imminence d'un conflit entre Wittelsbach et Habsburg, l'*Unterlandvogt* Jacob von Fleckenstein écrit à la régence de Heidelberg, en termes vagues au sujet de réparations à faire à Lützelstein et Einhartshausen ; la régence répond qu'elle enverra *den Buwmeister Lorentzen* - en qui Hotz (p. 22) voit Lorenz Lechler - pour voir à faire le nécessaire aux moindres frais (146). Il n'est pas sûr que ce projet ait eu des suites, car l'an d'après, au cours de la guerre de succession de Bavière, Lützelstein et Einhartshausen tombent - apparemment sans combat - aux mains des troupes impériales (147). A la différence de la *Landvogtei*, ces deux places sont rendues à l'Electeur palatin à la paix de Constance (1507), mais elles ont perdu une partie de leur valeur pour lui, maintenant que l'expansion palatine en Alsace est brisée (148), ce qui explique que l'accord successoral de 1553 (149) les attribue en apanage à la branche cadette de Deux-Ponts.

CONCLUSION

Une étude consacrée à La Petite-Pierre au Moyen-Âge peut s'arrêter ici. Il reste à se demander ce qu'elle apporte de neuf par rapport aux travaux antérieurs. Pour les origines, on a pu prouver que le château existe avant 1180, et rendre plausible qu'il a été bâti, au plus tard dans le troisième quart du XII^e siècle, par une famille noble de *Parva Petra*, distincte de celle des comtes issus de la famille de Blieskastel. Ce résultat est neuf - bien qu'il se fonde sur une charte publiée depuis 1736, et sur une autre inédite, mais signalée dès 1756 - et d'autant plus précieux qu'il corrobore les conclusions de l'étude architecturale de Th. Biller.

Pour les XIII^e et XIV^e siècles, faute de sources nouvelles, du moins sur l'histoire du château *stricto sensu*, on s'est borné à faire justice des inventions d'Eyer et à tenter de replacer les faits dans leur contexte : politique des comtes, de leurs voisins et adversaires ; économie du comté, fondée sur les défrichements et les routes. Un seul texte de cette époque renseigne sur le monument en tant que tel : celui qui mentionne une *Vorder-* et une *Hinterburg* en 1387 ; on ne savait qu'en faire jusqu'ici, mais Th. Biller a su l'intégrer dans son analyse.

Le XV^e siècle, ici comme ailleurs, voit les textes se multiplier et devenir plus concrets. Sans prétendre à l'exhaustivité, on a cherché à les exploiter de façon plus systématique que par le passé, ce qui a permis de trouver la clé d'épisodes comme l'oblation de 1403 ou le coup de force des Leiningen en 1413. Mais l'essentiel est ailleurs : c'est le passage de Lützelstein d'un lignage local à une des grandes principautés de l'Empire, passage qui a des aspects dignes de Walter Scott : un dignitaire de l'Eglise qui, après avoir failli devenir évêque, se marie deux fois en trois ans ; ses fils, aussi vaillants guerriers qu'incorrigibles brigands, qui perdent à deux reprises le château de leurs ancêtres et meurent avant l'âge, ruinés, sur une terre étrangère. Mais ces aspects ne doivent pas masquer ce que l'histoire de Lützelstein a de classique, ni ce qu'elle a de spécifique.

Classique, dans l'Alsace du XV^e siècle, est le fait qu'une vieille famille de dynastes doive abdiquer son indépendance sous la pression d'un prince : sans quitter les Vosges du Nord, ne voit-on pas les Fleckenstein, les Ochsenstein, voire les Zweibrücken-Bitsch (Deux-Ponts-Bitche) et les Leiningen passer dans la mouvance du Palatinat ? Cette évolution a saisi les Lützelstein de façon particulièrement rapide et dramatique, d'abord parce qu'à la faveur de leur position frontalière, ils avaient réussi plus longtemps que d'autres à préserver leur autonomie, ensuite parce qu'ils ont d'autant plus mal su s'adapter aux réalités de l'heure. Une génération plus tard, les Hohenburg disparaîtront d'une façon encore moins glorieuse, sous la pression conjuguée de l'Electeur palatin et de l'évêque de Strasbourg (150).

Mais si le déclin des dynastes entraîne souvent celui de leurs châteaux, c'est le contraire qui s'est passé ici : La Petite-Pierre, devenue place-forte palatine, puis française, continuera même à être modernisée jusqu'en plein XIX^e siècle - sort que dans toute l'Alsace n'ont connu que Lichtenberg et Belfort. Ce privilège, La Petite-Pierre le doit évidemment à la route, qui en fait "une clé de l'Alsace et du Westrich".

Et c'est la route qui a rendu viable la création d'une ville devant le château. Cette ville n'apparaît qu'en 1403, ce qui en fait l'avant-dernière des 72 villes d'Alsace recensées par Himly (151), et l'une des surprises du présent travail a été de constater qu'on ne sait strictement rien de l'habitat qui l'a précédée,

sinon qu'il possède "dès" 1358 une église probablement paroissiale.

Cette ville n'est pas seulement tardive, mais aussi minuscule, avec ses deux hectares et peut-être une centaine d'habitants (152) ; mais pour bien la juger, il faut la rapprocher des autres "bourgs castraux" d'Alsace, j'entends la douzaine d'autres localités fortifiées nées d'un château. Rares sont ceux qui ont connu un certain essor : Belfort, Kayzersberg et surtout Thann, tous trois nés au XIII^e siècle. Deux seulement apparaissent plus tard que Lützelstein - Jungholtz et Montreux-Château, non retenus par Himly - mais les autres aussi sont restés des villes naines (*Zwergstädte*), avec un rôle de centre administratif peut-être, mais non économique : Ferrette, Florimont, Rougemont, Landser, Zellenberg, Lichtenberg. Avec Ferrette et Rougemont, La Petite-Pierre figure parmi les rares à être restés des centres administratifs locaux jusqu'à l'époque contemporaine : la fondation tardive des comtes de Lützelstein s'est donc au moins avérée viable à long terme.

BIBLIOGRAPHIE ET ABREVIATIONS

- ABR Archives Départementales du Bas-Rhin.
- AD J.D. SCHOEPLIN, *Alsatia Diplomatica*, 2 vol. 1772-75.
- ADMM Archives Départementales de la Meurthe-et-Moselle.
- AI J.D. SCHOEPLIN, *Alsatia Illustrata*, 2 vol. 1751-61.
- AMS Archives Municipales de Strasbourg.
- ARTZT Eikhart ARTZT, Chronik von Weissenburg, ed. I) F.J. MONE in *Badisches Archiv für Vaterlandskunde* 2.1827, 210-306, et 2) C.HOFMANN in *Quellen und Erörterungen zur bayerischen und deutschen Geschichte II*, 1862, 143-208 (je cite les deux éditions dans cet ordre).
- ATL M. du PREL, ed., *Die alten Territorien des Bezirkes Lothringen*, 2 vol., 1898-1909, index.
- BARTH M. BARTH, *Handbuch der elsässischen Kirchen im Mittelalter*, 1960-63 (= *Archives de l'Eglise d'Alsace* 27 - 29).
- BMHA *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*.
- BN (coll. Lorr.) Bibliothèque Nationale, Paris (collection Lorraine).
- CEM P. MARICHAL, *Cartulaire de l'évêché de Metz*, 2 vol. 1903-1908, index (*Mettensia*, IV - V).
- CHDS *Code historique et diplomatique de la ville de Strasbourg*, 2 vol. 1843-48, sans index.
- CLAUSS J.M.B. CLAUSS, *Historisch-topographisches Wörterbuch des Elsass*, 1895-1914 (s'arrête à Schlierbach).

- CROLL G. Chr. CROLL, *Westricher Abhandlungen*, 1771.
- CUNY F. CUNY, *Reformation und Gegenreformation im Bereich des früheren Archipresbyterates Bockenheim*, 2 vol. 1937-40.
- EYER F. EYER, *La Petite-Pierre au Moyen-Age*, in *PA* 66-67, 1969 II-III, 9-15.
- FISCHER D. FISCHER, *Le comté de La Petite-Pierre (Lützelstein) sous la domination de la maison palatine*, in *Revue d'Alsace* NS 8.1879, 215-228 & 396-408, et NS 9.1880, 95-122 & 454-479 (et à part).
- HERTZOG B. HERTZOG, *Chronicon Alsatie, Edelsasser Chronick*, 1592.
- HOTZ W. HOTZ, *Das Lützelsteiner Schloss im Wandel der Jahrhunderte*, in *PA* 66-67, 1969/II-III, 19-26.
- HUMM - WOLLBRETT A. HUMM & A. WOLLBRETT, *De la Bruche à la Sarre, des Vosges à la forêt de Haguenau : villages disparus d'Alsace* = *PA* 37-39, 1962/I-III, index.
- JSAL *Journal de la Société d'Archéologie de la Lorraine.*
- LEHMANN J.G. LEHMANN, *Urkundliche Geschichte der ehemaligen Grafschaft Hanau-Lichtenberg*, 2 vol. 1862-63.
- LEHR E. LEHR, *Notice historique et généalogique sur les comtes de La Petite-Pierre*, in *Revue d'Alsace* NS 2, 1873, 485-517.
- LEMERCIER LEMERCIER de MORIERE, *Catalogue des actes de Mathieu II, duc de Lorraine*, 1893, index.
- MGH SS *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores.*
- MIÖG *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung.*
- M. v. KEMNAT Matthias von KEMNAT, *Chronik Friedrichs I. des Siegreichen*, ed. C. HOFMANN in *Quellen und Erörterungen zur bayerischen und deutschen Geschichte II*, 1862, 1-141.
- PA *Pays d'Alsace* (Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne et env.).
- PARISSE NC M. PARISSE, *Noblesse et chevalerie en Lorraine médiévale*, 1982, index.
- PARISSE NL M. PARISSE, *La noblesse lorraine, XIe-XIIIe siècles* (thèse d'Etat reprographiée), 2 vol. 1976.
- QBL F.J. MONE ed., *Quellensammlung der badischen Landesgeschichte*, 4 vol. 1848-67.
- RBS P. WENTZCKE, A. HESSEL & M. KREBS, *Regesten der Bischöfe von Strassburg [bis 1305]*, 2 vol. 1908-28.

Reichsland	Das Reichsland Elsass-Lothringen, III, Ortsbeschreibung, 2 vol. 1901-03.
RI	J.Fr. BOEHMER et al., <i>Regesta Imperii</i> .
RGS	H.W. HERRMANN, <i>Geschichte der Grafschaft Saarwerden bis zum Jahre 1527</i> , I, <i>Regesten</i> , 1957/62, pas d'index.
RPR	<i>Regesten der Pfalzgrafen am Rhein</i> (I, 1214-1400, par A. KOCH & J. WILLE, 1894 ; II, 1400-10, par L. v. OBERNDORFF & M. KREBS, 1912-39), index.
RZB	K. PÖHLMANN & A. DOLL, <i>Regesten der Grafen von Zweibrücken aus der Linie Zweibrücken</i> , 1962, index.
SCHWENNICK	D. SCHWENNICK, <i>Europäische Stammtafeln</i> , Neue Folge, 11 vol. parus, 1975-86.
SUB	W. WIEGAND et al., <i>Urkundenbuch der Stadt Strassburg</i> , 7 vol.
WOLLBRETT	A. WOLLBRETT, <i>La Petite-Pierre, château et place forte</i> , in PA 66-67, 1969/II-III, 27-36.
ZGO	<i>Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins</i> .

NOTES

- (1) L'historiographie du pays de La Petite-Pierre se ressent de sa situation frontalière : les chercheurs lorrains se sont désintéressés d'une région que la géographie administrative, depuis la fin du XVIII^e siècle, rattache à l'Alsace ; quant aux historiens alsaciens, ils achoppent sur le problème des sources, dispersées de Paris à Munich en passant par Wiesbaden. Les notices de CLAUSS et du *Reichsland* sont indigentes et inexactes ; BARTH lui-même apporte peu de neuf et passe sous silence la moitié des villages. Après les articles évidemment vieillis de LEHR (1873) et FISCHER (1879), il faut attendre 1969 pour voir reprendre l'étude du sujet : le cahier consacré au "pays de La Petite-Pierre" par la SHASE (PA n° 66/67, 1969/II-III) est d'autant plus aisément resté l'ouvrage de référence qu'il n'est plus rien paru d'important depuis. Pourtant il est loin de satisfaire entièrement, tant en raison de ses lacunes - rien sur l'archéologie, le peuplement, les frontières, les routes, ni sur les possessions des comtes - que par manque d'harmonisation entre les trois contributions importantes pour notre propos : bien que HOTZ et WOLLBRETT se réfèrent à l'article d'EYER, il leur arrive aussi bien de le contredire que de faire double emploi avec lui. Par ailleurs, trop d'affirmations se passent de preuve, et les sources utilisées sont trop exclusivement bas-rhinoises. - F. EYER, *La Petite-Pierre* (éd. allemande : *Lützelstein*), 1968, 50 p. (2^e éd. remaniée, 1978) n'apporte rien de neuf et n'indique aucune source, ce qui me dispense de m'y référer.
- (2) ADMM B 481/40, charte éditée et commentée en annexe.

- (3) Ed. par Ch.L. HUGO, *Sacri et canonici ordinis Praemonstratensis annales*, III/2 (*Probationes tomi II*), 1736, 455 (JL 13693). Cette bulle est citée par M. PARISSE, Bullaire de la Lorraine, in *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie lorraine* 69. 1969, n° 304, d'après le cartulaire de Salival (ADMM H 1227 f° 294) et l'éd. de Hugo.
- (4) PARISSE NL II 856-857, et NC 92-93, 334, 375.
- (5) N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense III*, 1956, 105. Il n'existe pas de bonne étude sur Salival ; l'article du curé G. PIERSON, Salival, in *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine* II/10.1868, est insuffisant à tous égards. Cf. HUGO (n. 3), III/2, 464 : en 1197, Salival existe depuis 40 ans au moins.
- (6) Sur les Greifenstein cf. SCHWENNICKÉ XI 75 (et introduction). Sur les Rappoltstein, cf. Kl. SCHUBRING, *Die Herzöge von Urslingen*, 1974, 25-27.
- (7) Charte éd. in *MIöG* 39.1923, 363 ; RI IV/3 n° 3.
- (8) S.A. WURDTWEIN, *Nova Subsidia Diplomatica X* 180 n° 61 ; RI IV/3 n° 530.
- (9) 1201 : Al. MEISTER, *Die Hohenstaufen im Elsass*, 1890, 120 (*comes Hugo de Lucelinstein*) ; cf. RI V/1 n° 55. 1205 : WURDTWEIN (n. 8) X 215 n° 76 & XX 219-220 n° 79 (*Hugo comes de Lucelestein/Lucelinstein*) ; cf. RI V/1 n° 114 - 115.
- (10) SUB I 154 n° 192 (cf. ci-dessous, n. 22). Sur Riste cf. ci-dessous, n.15-16.
- (11) LEMERCIER n° 265-270.
- (12) CROLL 58-59 = J. LEVY, *Urkundenbüchlein der ehemaligen Ritterburg zu Dehlingen*, in *BMHA* 20.1902, 361 : *Ego Hugo dominus Lunarum ville ... acta sunt hec apud Lutzelstein.*
- (13) ADMM H 544 (éd. in H. LEPAGE, *Les seigneurs de Turquestein*, in *Mémoires de la Soc. d'Archéol. lorraine* III/14.1886, 182 (= 78 du tiré-à-part). Une autre charte de 1186, citée in P. & Th. GERARD, *Lunéville des origines au début du XIIIe siècle*, in *Annales de l'Est* V/22.1970, 212, nomme Hugues *dominus Lunariville*. CROLL 45-46 allègue des mentions plus anciennes (1169, 1172), mais elles sont suspectes. Hugues serait déjà comte de Lunéville (et héritier de Folmar de Blieskastel) en 1181 selon ADMM H 340, cité par E. CHATTON in *JSAL* 39.1890, 167 ; cf. aussi L. GERMAIN, *Notes sur Hugues Ier de Castres et de Lunéville*, in *JSAL* 45.1896, 174-178.
- (14) Texte in *MIöG* 13.1892, 138-140 (cf. 143 n. 10). Autres mentions de Hugues du vivant de son père in L. GERMAIN, *Notes sur Folmar, comte de Castres [= Blieskastel]*, in *JSAL* 45.1896, 126-128.
- (15) PARISSE NL I 332, II 866-867 ; et NC 104-108, 360, 425. Ce sont surtout CROLL, puis L. GERMAIN (dans ses recherches sur la maison de Riste, parues par bribes in *JSAL* 43.1894 à 46.1897) qui ont tiré au clair les origines de la famille, bien que Germain, ignorant Croll, n'ait pas vu que Hugues de Lunéville - qu'il cite souvent, comme père du premier sire de Riste - est en même temps comte de Lützelstein.

- (16) PARISSE NC 177 & 182 présente comme une certitude une hypothèse sur la dévolution de Riste des comtes de Bar aux Wildgrafen puis aux Lunéville, hypothèse proposée par L. GERMAIN in *JSAL* 45.1896, 176 à partir d'un passage très elliptique d'Aubry de Trois-Fontaines (*MGH SS* 23, 853). A. CALMET, *Histoire de Lorraine* (2e éd. 1745), I, c. CLVII, fait une vague allusion à trois chartes (1185-89) dans lesquelles le comte Hugues de Lunéville serait cité avec sa femme Cunégonde - fille de Volmar et de Mathilde, ajoute Calmet, mais ceci est au mieux une exégèse malheureuse de sa part. Le reste est peut-être exact, mais invérifiable. Cf. aussi CROLL 46.
- (17) HOTZ 26 n. 1 connaît (par une mention sans source de Dom Calmet) l'existence de Walter von Lützelstein avant 1180, ce qui ne l'empêche pas d'attribuer la fondation du château à Hugo (cité, selon lui, depuis 1205), et de la dater, sur la seule base de l'étude stylistique, de 1215/30. Il sait que le château est expressément mentionné en 1223, mais ne retient pas cette date comme *terminus ante quem*. Il ne se demande pas d'où Hugo tirait son nom en 1205, si sa forteresse est d'au moins dix ans postérieure (ne parlons pas de Walter). Il n'envisage pas non plus que son château de 1215/30 puisse succéder à un édifice antérieur. - Pourquoi s'appesantir sur les sources écrites (déjà présentées par EYER et WOLLBRETT), si c'est pour n'en tenir ensuite aucun compte ? Mais ne maugréons pas contre l'illogisme des historiens de l'art, car l'historien EYER (10-11) n'est pas plus cohérent : lui non plus ne connaît pas de mention de comtes de Lützelstein avant 1205, ce qui ne l'empêche pas d'affirmer que Hugo (II !) a pris le nom du château entre 1180 et 1190, invoquant à l'appui de ses dires un partage familial qu'il a inventé de toutes pièces, et la datation de trois fenêtres romanes par des "archéologues" qu'il ne nomme pas, et pour cause : le seul à s'être exprimé par écrit à cette date, Hotz, étant d'un tout autre avis. Il est savoureux de constater que c'est l'historien de l'art qui a découvert la première mention écrite du site, ignorée de l'historien, et qu'inversement ce dernier a fini par avoir raison, à l'encontre de l' "archéologue", de dater du XIIe siècle les vestiges les plus anciens (cf. l'article de Th. Biller dans ce cahier) - même si les fenêtres qu'il invoque (apparemment celles du mur Ouest du palas) sont en réalité du XIIIe siècle (ibid.). La morale de la farce, c'est que l'absence de collaboration et de réflexion interdisciplinaires freine le progrès des connaissances - chacun avait en main de quoi reconnaître que le château remonte au XIIe siècle ; mais aucun n'a su ni communiquer à l'autre ses pièces du puzzle, ni, tout seul, tirer une conclusion des observations justes qu'il avait faites hors de son domaine propre, réfléchir à la contradiction qu'elles révélaient entre les sources écrites et les sources bâties, et, partant de là, reconsidérer la construction qu'il avait élaborée uniquement à l'aide des unes.
- (18) En dépit des efforts de M. PARISSE, qui a commencé l'édition des "Actes des princes lorrains", il reste dans les archives lorraines beaucoup de chartes inédites du XIIe s. On peut donc encore s'attendre à des découvertes de ce côté.
- (19) On aura noté que les Lunéville-Lützelstein portent souvent le titre de comte, mais se contentent parfois de celui de sire (*dominus, herr*). Cette hésitation durera jusque dans la première moitié du XIVe siècle. EYER (12-13), qui ne l'a remarquée que pour cette période tardive, lui invente des explications, fondées sur le postulat que le titre comtal est *octroyé* par une autorité supérieure, ce qui n'est nullement prouvé et me semble improbable. En réalité Hugo (I) est un comte sans comté : son père Folmar,

comte de Saargau, n'a légué cette charge qu'à son fils aîné Folmar. Mais au XIIe s. le titre comtal tend à se transmettre héréditairement, même aux puînés, indépendamment de la charge - c'est-à-dire à devenir purement honorifique. Cependant il ne s'agit que d'un usage encore fluctuant, nullement d'une règle stricte, sanctionnée par une quelconque autorité. C'est ainsi que le fils puîné de Hugo (I), Conrad de Riste, ne portera jamais le titre comtal, tandis que les Reichenberg, issus du cadet de Hugo (II), le prendront à l'occasion. En tout cas il n'y a pas de comté de Lunéville, ni de Lützelstein, au sens ancien du mot (circonscription dans laquelle un comte représente le roi). Si l'on peut parler d'un comté de Lützelstein, c'est uniquement au sens de seigneurie ou d'ensemble de seigneuries gérée(s) par un comte de Lützelstein. C'est ce qu'on reconnu la plupart des historiens depuis Schoepflin (AI II 192). Seul EYER, 10, émet l'opinion contraire - sans l'ombre d'un argument.

- (20) Esquissée par SCHOEPLIN (AI II 618), fortement améliorée par CROLL, reprise par LEHR (qui n'a pas connu Croll), retouchée par EYER, entièrement refondue, pour les premières générations, par PARISSE (NC 339 & 403), la généalogie des Lützelstein a trouvé sa dernière et plus convaincante expression in SCHWENNICK VI, 1978, n° 156-157. Il faut cependant corriger un point sur lequel Schwennicke s'est laissé induire en erreur par Eyer : Nikolaus et Philipp von Lützelstein sont bien fils de Hugo (et non de sa soeur Suzanne et Wilhelm vom Stein) : J.M. KREMER, *Genealogische Geschichte des alten ardennischen Geschlechts*, II, 1785, 393 n° 119 (charte de 1304). - Les alliances indiquées dans ces tableaux sont révélatrices des fluctuations du prestige de la famille et de ses orientations géographiques (au total plutôt vers l'Est et le Nord que vers le Sud et l'Ouest).
- (21) *Acta sunt hec apud Lutzelnstein* (1212) : cf. n.12. - *Apud vam Petram* (1238) : *Parerga sive accessiones ...* I/2, Göttingen 1736, 106. - *Datum apud Lucelnstein* (1276) : ABR G 5382/1. - SUB II 435 n° 482 (1327).
- (22) ABR G 591/1 (orig.) ; ABR G 377 f° 83v-85r (copie et traduction allemande) éd. in SUB I 154-155 n° 192 ; cf. RBS II 877.
- (23) SUB II 266 n° 316.
- (24) Fritsche CLOSENER, Chronik, ed. K. HEGEL in *Die Chroniken der deutschen Städte*, 8 (Strassburg, 1), 1870, 97.
- (25) SUB II 286-288 n° 341.
- (26) SUB II n° 345, 372, 389, 390, 394.
- (27) Avis des arbitres désignés par la ville, et de ceux de N. de Lützelstein, du 20 II 1316 : SUB II 288-291 n° 342-343 ; sentence définitive de l'obmann, du 23 XI 1316 : SUB II 300-301 n° 352.
- (28) HUMM-WOLLBRETT ne consacrent qu'une notice insuffisante à *Spetwilre* (10-11) et à Haslach/Haselau, entre Frohmühl et Petersbach (47-48). Le lieu-dit Alt-Puberg figure sur la carte d'Etat-Major au Sud-Ouest de Ro-steig ; cf. CLAUSS 858. Disparu avant 1382 (ci-dessous, n. 43), ce village a été recréé à l'emplacement actuel, mais rien n'indique que ce soit avant le XVIe siècle, et il est plus qu'improbable que ce soit aussitôt après 1314, comme l'affirme sans aucune preuve EYER, 13. Le même auteur transforme arbitrairement *Spetwilre* en Speckwiller pour le localiser sur le Speckberg au Nord-Est de Puberg.

- (29) EYER 12-13. Les références qu'il donne dans sa n. 20 concernent toutes Berwartstein et ne disent pas un mot de Lützelstein (sauf *SUB II* n° 316).
- (30) Un seul en Alsace à ma connaissance : l'alliance de Bâle et Mulhouse contre les Butenheim de Landser en 1246 ; cf. Butenheim (*Annuaire de la Société d'Histoire sundgauvienne*, n° spécial sous la dir. de J. BURNOUF), 1986, 25-31.
- (31) "*Wande man die strossen drabe hette beroubet*" (n. 24).
- (32) W. RÖSENER, Zur Problematik des spätmittelalterlichen Raubrittertums, in *Festschrift für B. SCHWINEKÖPER* (ed. H. Maurer et H. Patze), 1982, 469-488 (bonne mise au point).
- (33) SCHWENNICKÉ NF VI n° 157 (Lützelstein) & NF VII n° 25 (Fleckenstein). En 1311, ils sont en litige au sujet (d'un héritage ?) d'un montant de 70 marcs : ABR 47 J n° 5 (obscur).
- (34) *SUB II* 291 n° 343.
- (35) *SUB II* 288, 290-291, 300.
- (36) MGH SS 17, 103 et SS rer. germ. 5, 131 - daté à tort de 1292 par CLOSENER (n. 24), 101, et de 1272 par KÖNIGSHOVEN, ed. K. HEGEL in *Die Chroniken der deutschen Städte*, 9 (Strassburg, 2), 1870, 795.
- (37) *SUB II* 203 n° 249.
- (38) ABR E 1974/13 ; *RPR II* 3208.
- (39) Hypothèse fondée sur F. RAPP, *Recherches sur les châteaux-forts alsaciens*, 1968, 13-16.
- (40) ABR 4 4346/8 (1374 ; concerne aussi *Spetwilre*, Wingen et la basse justice à Waldhambach) et E 4346/8a (1401 ; concerne aussi Haselau, Tieffenbach et Frohmühl).
- (41) Fr. WILHELM et al., ed., *Corpus der altdeutschen Originalurkunden bis 1300*, IV n° 3494 (cens en 1299) ; ABR E 4346/8a (étangs en 1401).
- (42) Sur Waldhambach cf. n. 40 ; sur le moulin de Trimlingen (habitat disparu près de Domfessel : HUMM-WOLLBRETT 58) cf. CUNY I 256 (1253), sans doute à compléter par ADMM H 3193 (1246 ?), que je n'ai pas vu.
- (43) En 1382, le comte Heinrich von Lützelstein fait oblation à l'Empire du péage de Lützelstein et de ses villages allodiaux de Haselau (cf. n. 28), Wingen, Dieffenbach (cf. n. 41), *Pegersbach* ou *Pürckspach*, Achen (cf. n. 58), *Wolffkirchen*, Erlingen (disparu, entre Goerlingen et Hilbesheim : HUMM - WOLLBRETT 46) et Kourtzerode : G.C. CROLL, *Origines Bipontines I*, 1761, 286-289 ; Landesarchiv Speyer, inventaire ms. de la série B 1, 1382 X 16 (anc. n° 179) ; résumé in *ATL I* 162-163 ; cf. *RGS* 520. L'identification de *Pergesbach* (leçon de Croll) ou *Pürckspach* (leçon de Spire) fait difficulté : il ne peut guère s'agir de Petersbach, qui est alors aux Fénétrange (*ATL I* 159 & 273) ; la forme *Pürckspach* ressemble beaucoup aux formes anciennes du nom de Birsbach (village disparu entre Ratzwiller et Volksberg : HUMM-WOLLBRETT 41-42 ; BARTH 157 ; *Birckespach* en 1409 : ABR 8E 520/1), mais Birsbach dépend de la seigneurie de

Diemeringen selon ATL I 169-170, et au XVe siècle en tout cas de Helfenstein (ABR 8E 520/1, etc.)

- (44) L'Alsace et la Lorraine médiévales ne sont pas des entités dotées d'une frontière linéaire. En revanche, on peut exactement tracer la limite des diocèses de Strasbourg et de Metz grâce à des pouillés (listes de bénéfices ecclésiastiques) des XIVe et XVe siècles, cités dans la bibliographie de BARTH. Malheureusement, les cartes existantes ne sont pas satisfaisantes : G. BOURGEAT & N. DORVAUX, *Atlas historique du diocèse de Metz*, 1907, pl. 9-10 - G. WOLFRAM & W. GLEY, *Elsass-lothringisches Atlas*, 1935, pl. 15-16. En tout cas Wingen, Zittersheim et Lützelstein sont au diocèse de Strasbourg, Tieffenbach, Petersbach et Graufthal dans celui de Metz (voir ces noms dans BARTH). Détail typique de cette situation frontalière : Hugo von Lützelstein se dit du diocèse de Strasbourg en 1271 (AD I 468 n° 666), son fils Hugo du diocèse de Metz en 1301 (RZB 429). Avant la fondation de la paroisse de Lützelstein (cf. chap. III), la frontière diocésaine suivait probablement la crête et la route N-S (cf. n. 68) ; dans ce cas, elle traversait le "faubourg" et laissait le château du côté messin. - Le comté est revendiqué tantôt pour l'Alsace, tantôt pour le Westrich : AI II 196-197.
- (45) LEMERCIER (introd. et index sous Bergheim) ; sur Ph. de Gerbéviller cf. G. POULL, *La maison ducale de Lorraine*, 1968, I 28, et PARISSE NC (index) : sur les origines des Reichenberg cf. E. BAPST, *Le Reichenberg* 1928 ; sur Ellenwiller (village disparu près de Ribeauvillé), cf. AD Vosges G 815/1 (1248).
- (46) E. LEHR, Les dynastes de Geroldseck-ès-Vosges, in *BMHA* 7.1870, 60-64.
- (47) ABR G 2702/25 ; le *Grafenbann* est le versant Sud du Val de Villé, de Neuve-Eglise à Neubois.
- (48) ATL I 220 & 223, sans source.
- (49) On prétend que Heinrich von Lützelstein aurait bâti le château après avoir reçu le péage en 1382 (voir plus loin), et que sa première mention serait de 1391 (*Reichsland*, 250 ; PA n° 70/71, 1970/II-III, 3 & 11, etc.). Je n'ai pas trouvé la source de cette affirmation ; en 1403, Burkhard von Lützelstein déclare que le château lui appartient à la suite d'un procès qu'il a gagné : RPR II 3209 & 3212. - En 1383, Heinrich achète la moitié du village : ABR E 1074/12, cité d'après l'inv. ms.
- (50) ATL I 243 & 245, sans date ni source ; de 1380 à 1456 au moins, les Lützelstein tiennent la seigneurie de *Birsingen* en fief messin (CEM II 45, 153 et index) ; cf. aussi ATL I 235 (sur Hérange).
- (51) *Acta Academiae Theodoro-Palatinae (= Historia et commentationes Academiae electoralis ...)* I, 1766, 64-66 n° 13 (1381).
- (52) ADMM B 384 f° 156 = BN coll. Lorr. 143 f° 82. - Saareck est au ban d'Oberstinzel, à 5 km au NW de Sarrebourg.
- (53) BN coll. Lorr. 90bis n° 23 (1311) ; concerne aussi *Stenzille* (Oberstinzel) et *Airledinga* (non identifié).
- (54) ADMM H 3223 (1361) ; CUNY I 153 & 162.
- (55) CEM II 45 et index : *Rentingen*, *Kirchberg*, *Birsingen*, *Gosselming*, *Altdorff*

- (Sarraltroff), *Stensel* (Oberstinzel ?) 1380-1456, plus Gondrexange depuis 1391 ; *Rentingen* n'est pas Réding, comme le veut l'index du CEM, mais le village disparu de Rinting, entre Kerprich-aux-Bois et Bebing. Les localités citées se trouvent toutes dans un rayon de 10 km autour de Sarrebourg.
- (56) *RBS* II 2345 ; comme il s'agit d'un fief de l'évêque de Strasbourg, et que celui-ci a des biens autour de Mittersheim, j'y vois Rorbach (entre Dieuze et Fénétrange) plutôt que Rohrbach-lès-Bitche.
- (57) *ADMM* B 384 f° 154r ; cf. *ATL* II 376-377.
- (58) Ils vendent l'église et la dîme d'Achen à Herbitzheim en 1271 (*AD* I 468 n° 666 ; *RGS* 150-151) ; en 1246, le duc les investit de Guerting, de Boulay à défaut d'Achen (*LEMERCIER* n° 298) ; cf. *ATL* II 249-251.
- (59) *RZB* 423 ; concerne également Eschwiller (village disparu près de Berus) et Lisdorf, tous deux au Sud de Saarlouis.
- (60) *LEMERCIER* n° 265-270.
- (60a) Ainsi en 1373 à Erize-la-Brûlée, canton de Vavincourt, Meuse : *ADMM* 3F 443 f° 205, cité d'après l'inventaire imprimé.
- (60b) *Acta Academiae*..... (cité n. 51), I 60-62 n° 11.
- (61) E. LEUPOLD, *Berthold von Buchegg, Bischof von Strassburg*, Diss. Strasbourg 1882, 95-119.
- (62) *ABR* G 377 f° 84 ; cet épisode est évoqué de façon inexacte in *AI* II 197 (l'évêque aurait *obligé* le comte à lui ouvrir son château) et *RAPP* (n. 39), 87.
- (63) Ne disposant sur cet épisode que d'une seule source, de surcroît peu loquace, nous sommes exposés à toutes sortes d'erreurs de perspective : si le comte avait gagné, nous entendrions parler des dommages que l'évêché lui a causés à lui. Et la politique territoriale des Lützelstein nous échappe faute de sources, alors que celle de l'évêché, sur laquelle existent d'abondants matériaux (*RBS*), a été étudiée notamment par J. FRITZ, *Das Territorium der Bischöfe von Strassburg*, 1885, et *RAPP* (n. 39). - Notons que Heinrich von Veringen passe pour un évêque pacifique, politiquement peu actif (*RBS* II 739).
- (64) *RBS* I 586 & 676.
- (65) *LEMERCIER* n° 298.
- (66) En cas d'infidélité au seigneur, on risque - si les choses tournent vraiment mal - la confiscation du fief. Le risque varie donc avec la taille de celui-ci. Dans le cas présent, la seule chose sûre est que le château et la seigneurie de Lützelstein n'étaient pas fief messin.
- (67) Cf. n. 43 - Au moins en ce qui concerne les villages de Wolfskirchen, Erlingen et *Pergesbach/Pürckspach*, ce texte est le seul à faire état de leur appartenance aux Lützelstein (*FISCHER*, 1879, 228 ne concerne qu'une cour à Wolfskirchen). Achen était sans doute fief ducal (*LEMERCIER* n° 298 - *RGS* 151). De Kourtzerode, on sait seulement que Steinlin von Winstein, fils d'un *Burgmann* de Lützelstein (*ABR* G 5382/1) y était possessionné

en 1314 (SUB II 390 n° 443 et index). Selon la valeur du mille, Haselau a pu être à moins d'un mille de Lützelstein (n. 28), et par conséquent fief épiscopal. C'est pourquoi cette oblation, que ne confirme aucune lettre de fief postérieure, éveille depuis longtemps la méfiance (AI II 199 ; ATL I 163). Le comte Heinrich a-t-il profité des faiblesses de l'administration impériale, souvent peu au fait de la situation locale, pour faire oblation au roi de villages qui ne lui appartenaient pas, ou du moins pas en alleu ? Ou a-t-il agi avec la complicité de la cour ? Car l'acte de 1382 affirme que le comte n'était pas vassal de l'Empire jusqu'alors ; or en 1380, Wencelas lui avait conféré un droit d'escorte (n. 68a). La charte de 1382, dont l'original ne semble pas conservé, a-t-elle été falsifiée ? Ou bien tenons-nous là une de ces sombres machinations que les chroniqueurs reprochent à l'envi au roi Wencelas ?

- (68) E. LINCKENHELD, *Les limites de la Belgica et de la Germania en Lorraine*, 1932, 88-89, et *Les Rennwege* dans les Basses-Vosges, in *Annuaire de la Société Historique ... du Club Vosgien* 2.1934, 24-28 affirme l'existence d'un *Rennweg* le long de la frontière, du Breitenstein à l'Oberhof par Puberg et La Petite-Pierre.
- (68a) En 1380, le roi Wencelas confère au comte Heinrich le droit d'escorte sur la route "de la forêt de Neuwiller à Rexingen [au Nord de Drulingen] en passant par Lützelstein", avec le droit d'y lever 2 schilling par voiture : RGS 1912.
- (69) *Nachdem uns an dem ortslos vil gelegen ist* : charte de l'Electeur (1481), citée n. 81 ; *ort* = point extrême (Lexer), donc *ortslos* = château frontalier. - *Diese statt und schlos hoit eine guten zoll und ist ein schlussel in das Westerich und wider heraus in das Elsass* : M.v. KEMNAT, 25. - AMS VI 470/3, 24 III 1625 : les Bavares cantonnés dans le comté de Saarwerden estiment que s'ils arrivaient à s'emparer de Lützelstein et de Herrenstein, ils seraient maîtres du pays. Je remercie chaleureusement M. Jean VOGT de m'avoir signalé cette source, et tant d'autres.
- (69a) C'est aussi le sentiment de H.W. HERRMANN, historien du Westrich, in PA 104, 1978/III, 16.
- (70) V. RÖDEL, *Reichslehenswesen, Ministerialität, Burgmannschaft und Niederadel*, 1979, 177-180 et passim.
- (71) Dans une alliance contre les Zweibrücken-Bitsch en 1365, Heinrich von Lützelstein ne fournit qu'un contingent de 3 lances, alors que les Lichtenberg en fournissent 47, les Fénétrange 22 et même l'abbé de Gorze 6 : RZB 804.
- (72) Les généalogies anciennes (AI II 618, CROLL 57) lui attribuent une fille, Elisabeth, mariée à Johann von Leiningen-Rixingen, et un fils, Friedrich, mort en 1403. Ce dernier paraît douteux à LEHR, 507-508, qui en revanche a découvert un chanoine Friedrich, frère de Heinrich, mort en 1379/80 (LEHR 499-501). Il y a tout lieu de croire que c'est ce dernier qui a été pris par erreur pour un fils de Heinrich ; c'est ainsi qu'EYER 13 et SCHWENNICKÉ VI 157 semblent concevoir les choses. Pour Elisabeth, LEHR 501-503 a également démontré qu'il y avait erreur, mais il complique inutilement les choses (suivi par EYER 15, n. 26-27) ; en fait, rien ne s'oppose à ce qu'elle soit également soeur, et non fille, de Heinrich (les termes *vetter* et *öheim*, qui lui posent problème p. 503, sont vagues et presque interchangeables). SCHWENNICKÉ n'attribue pas de descendance à Heinrich, mais oublie sa

soeur Elisabeth, sans le mariage de laquelle on ne saurait comprendre l'histoire de Lützelstein au début du XVe siècle.

- (73) RÖDEL (n. 70), 203-229.
- (74) W. MEYER, Rodung, Burg und Herrschaft, in : *Burgen aus Holz und Stein (Schweizer Beiträge zur Kulturgesch. & Archäol. d. Mittelalters, 5)*, 1979, 43-80.
- (75) Hinsbourg, Eschbourg et Schoenbourg sont au Moyen Age des noms en -berg ; Zittersheim se nomme *Zutzelsau* jusqu'au XVe siècle (voir ces noms dans BARTH). Seuls les noms en -willer (Erkartswiller, *Spetwilre*) pourraient être plus anciens, mais comme ce suffixe a servi à créer des toponymes pendant très longtemps (Rosenwiller près de Dettwiller au XVIIe s. Bourtzwiller près de Mulhouse au XVIIIe s.), il n'est guère probant.
- (76) Il pourrait s'avérer que la forêt de La Petite-Pierre dépendait à l'origine de Neuwiller (possessionné à Petersbach, à Lohr et dans les villages voisins) ou de Graufthal. Mais dans le cas d'une forêt ou d'un autre "désert", les droits du propriétaire théorique, surtout si c'est un couvent, n'ont aucun poids face à ceux de l'organisateur du défrichement, surtout s'il dispose d'un château sur place.
- (77) Sans entrer dans les détails, on peut citer Turquestein, Lützelburg/Zorn, le château de la Roche, ceux de la vallée de la Hasel, Wasserburg, Jungholtz, etc.
- (78) ABR E 4346/8a. Partage de ces étangs entre le comte Burkhard, l'évêque de Strasbourg et l'Electeur palatin en 1418 : ABR G 598, copie.
- (79) F.J. HIMLY [et coll.], *Atlas des villes médiévales d'Alsace*, 1970. Le tableau p. 12-22 indique (malheureusement sans sources) la date de première mention de chaque localité comme *civitae* ou *stat*.
- (80) Cf. B. METZ, Villages fortifiés, in *Encyclopédie de l'Alsace*, 12, 1986, 7620-21.
- (81) EYER 11 ; l'auteur précise les effectifs de la garnison et l'organisation du guet, sans source ni date, mais dans le paragraphe consacré à la création de la ville au XIIIe s. Or à ma connaissance la seule source à laquelle il ait pu puiser, la seule qui donne des précisions à ce sujet, est de 1481 : ABR 36 J/5 832, copie partielle d'après Staatsarchiv Darmstadt, B2 1306, détruit en 1944 ; cf. LEHMANN II 294-296 et FISCHER 1879, 396-398. Eyer l'antidate tacitement de deux siècles et demi !
- (82) HOTZ 21 ; en fait, seules la tour Sud-Ouest et la courtine attenante de part et d'autre ont des bossages taillés en coussinet, que l'on peut dater de la première moitié du XIIIe s. En revanche, le bas de la tour Sud-Est est en pierres à bosse brute qui sont manifestement du XVe s. et en place - et non aus *staufischer Zeit* et en remploi, comme le croit Hotz, aveuglé par le préjugé grossier qui attribue tous les bossages à l'époque des Hohenstaufen.
- (83) Le comte Heinrich engage 1/8e *an unsern burg zu Lutzelstein der vordern und der hündern* : ABR 36 J 3/422 (copie Lehmann).
- (84) *Der Erckher über dem dor - der thurn* : ABR G 591 (copie de 1695). Il

existe de ce *Burgfrieden* deux originaux ; je n'ai pas vu l'un, cité in RPR II 3425 d'après les archives de Munich ; l'autre (ABR E 143/4) ne contient pas cet additif, qui selon la copie était scellée de cinq sceaux (comme le *Burgfrieden* lui-même), mais non daté. Il doit s'agir d'un transfixe, sans doute de peu postérieur à la paix castrale elle-même.

- (85) *Conradus miles de Lutzelnstein cognomento Beheim noster sessionarius* (le chevalier Conrad von Lützelstein, dit Beheim, notre *Burgmann*) dans une charte du comte Hugo von Lützelstein (1267) : AD I 457 n° 460. - *Dominus Dietericus de Winestein noster castrensis* (messire Dietrich von Winstein, notre *Burgmann*) témoin pour le même avec ses fils Steinlin (sur lequel cf. n. 67) et Dietrich en 1276 : ABR G 5382/1. - Andreas von Lützelstein (1297), également appelé von Diemeringen (1300) : SUB III 91 n. 1. - Niklaus von Lützelstein scelle une charte pour *Hug von Herrenstein min burgmann* en 1314 : ZGO 14.1862, 66-67. - Je n'ai trouvé aucune mention des Montbronn comme *Burgmannen* avant le XVe s. (ZGO 14.1682, 422), mais ils apparaissent si tôt (charte de 1212 citée n. 12) et si régulièrement dans les actes des comtes qu'il faut les considérer comme tels dès l'origine - cf. n. 87.
- (86) ABR G 6581 (copie vers 1600). Relevons une fois de plus les méthodes d'EYER, 10, qui, sans donner de date ni de source, parle d' "une très ancienne église" dans un paragraphe intitulé "les époques mérovingienne et carolingienne", insinuant ainsi qu'elle remonterait au haut Moyen Age ; c'est également sans référence qu'il affirme que les habitants d'Erkartswiller, Haselau et Molsbach en relevaient. En fait on ne sait rien de l'appartenance paroissiale d'Erkartswiller et de Haselau (qui a une église en 1404 : ABR E 143/4) ; Molsbach serait une paroisse au XVe s. (BARTH 850).
- (87) Où son père, le chevalier + Gerung de Montbronn (*Momburne*) était peut-être *Burgmann* : c'est en effet le comte Volmar von Lützelstein qui scelle l'acte.
- (88) Ce dont ne tiennent pas compte L. PFLEGER, *Die elsässische Pfarrei*, 1936, 182-184, et à sa suite BARTH, passim, qui concluent à l'existence d'une paroisse *partout* où ils trouvent un *plebanus/lütpriester*.
- (89) *In altari sancte Katherine virginis in nova ecclesia sancte Crucis in Lutzelnstein constructo* : ABR G 5406/3. Notons que c'est le curé de Lohr qui agit au nom de la prébende Sainte-Catherine. Preuve qu'elle est de sa paroisse ? Apparemment pas, car Lohr est du diocèse de Metz, Lützelstein de celui de Strasbourg. Il s'agit plutôt d'un cumul de bénéfices (le curé de Lohr étant en même temps chapelain à Lützelstein), conforme à la pratique du temps.
- (90) Texte publié par M. BARTH in *Archives de l'Eglise d'Alsace* 2, 1948 (ici p. 92 et 108). Il faut souligner que la liste principale ne contient de loin pas uniquement des bénéfices *paroissiaux*.
- (91) Cette dédicace n'est attestée qu'à l'époque moderne (BARTH 769). Mais c'est un couronnement de la Vierge qui occupe la place d'honneur parmi les peintures de la voûte du chœur, qui datent "du début du XVe siècle" (X. OHRESSER, Les peintures du chœur de l'église de La Petite-Pierre, in PA 66-67. 1969/2-3, 37-40 et pl. XIII) : CUNY II 215 en conclut qu'au moment de leur exécution, la Vierge était déjà la patronne de l'église.
- (92) *Burkhardus comes in Lutzelnstein fundavit hunc chorum anno Domini MCCCCXVII.*

- (93) BARTH, 770.
- (94) [M. ZEILLER], *Topographia Palatinatus Rheni*, ed. M. MERIAN, 1645, 35.
- (95) EYER 10, comme d'ordinaire sans source. Un panneau explicatif non signé, dans l'église actuelle, affirme qu'en aménageant le parking des Trois Roses, vers 1955, on a mis au jour des fondations de l'ancienne église (d'env. 15 x 6 m, avec une porte au Sud) et des ossements de son cimetière. Le parking actuel est en face de l'hôtel, du côté Est de la route de Petersbach. Il est limité à l'Est par l'affleurement rocheux du Kirchberg. Entre la route et le rocher, il n'y a que 6 à 8 m, ce qui ne laisse pas de place pour une église censément longue de 15 m et sûrement orientée - à moins de supposer qu'elle ait occupé l'emplacement de l'actuelle CMDP (maison n° 34, postérieure à 1955), juste au Nord du parking : à cet endroit, l'affleurement rocheux est plus éloigné de la route ; en fait le rocher a sans doute été aplani, mais quand ?
- (96) Pour l'Alsace, voir l'Atlas cité n. 79 (Altkirch, Bouxwiller, Dambach, Nieder-nai, Obernai, Soultzbach, Wihr-au-Val, Zellenberg) ; les références sont dans BARTH. Ajoutons Diemeringen (PA 104, 1978/III, 21) et Reichshoffen (inédit). Pour l'Ortenau cf. W. MÜLLER, Stadtgründung und Pfarrei. Zur Topographie der Pfarrkirchen in den Städten der Ortenau, in *Die Ortenau* 61.1981, 51-70, et pour d'autres régions les travaux cités dans la n. 1 de cet article.
- (97) EYER 14 ; HOTZ 22 ; WOLLBRETT 28.
- (98) FISCHER 218, sans source ; cf. CUNY II 216-217. En 1419, un an après la mort de Burkhard, une nouvelle liste des bénéfices ecclésiastiques du diocèse de Strasbourg est dressée ; on y trouve le *lütpriester zu Lützelstein*, mais aucune allusion au chapitre prétendument fondé par Burkhard : H. KAISER, König Sigmunds Einkünfte aus dem Zehnten des Bistums Strassburg, in *ZGO* 55-56.1901-02, ici 56.1902, m182.
- (99) Faire ériger une filiale en paroisse était souvent long et difficile : PFLEGER (n. 88), 113-128 ; il est vrai que CUNY I 172 n. 3 est plus optimiste pour sa région, et que les comtes avaient, du côté de l'évêché, des relations susceptibles de leur faciliter les choses.
- (100) Au XVe s., le caractère paroissial de Lützelstein ne fait guère de doute - il est attesté pour le XVIe s. (CUNY II 124 & 213) ; le *lütpriester* de 1419 (n.98) et de 1482 (ABR G 6581) est très probablement un "vrai" curé. Mais il serait imprudent de faire remonter cette situation au XIVe s., car entre-temps il y a eu les efforts de Burkhard von Lützelstein, puis des comtes palatins, pour développer la ville.
- (101) Ou plutôt aurait dû en imposer une : car EYER 9-10, une fois de plus sans l'ombre d'une preuve, n'hésite pas à faire remonter le village et l'église au haut Moyen Age, donc au-delà même de la fondation du château. Son seul argument est l'existence - présumée, non attestée - d'une voie romaine passant par La Petite-Pierre. De là à admettre une occupation continue du Haut-Empire au bas Moyen Age, c'est peu de dire qu'il y a loin.
- (102) ABR E 1074/13 (orig.) ; ABR J suppl. 1954/68 f° 2 (copie, XVe s.) ; RPR II 3208. En même temps, il lui cède Einhartshausen, dont le roi lui rend 3/4 en fief, en inféodant le dernier quart à ses propres fils : C.L. TOLNER,

Codex diplomaticus palatinus (en annexe à son *Historia palatina*), 1700, 1 5 8 n° 207 ; *RPR* II 3209 & 3212.

- (103) Sur l'expansion palatine cf. P. MORAW & M. SCHAAB, *Territoriale Entwicklung der Kurpfalz*, in W. ALTER ed., *Pfalzatl*, Textband (ici 1969), 393-428; un bon exemple de ses méthodes est fourni par les Ochsenstein, qui tombent dans la dépendance de l'Electeur palatin à la fin du XIVE s. : LEHMANN II 77-88.
- (104) F. RAPP, *Réformes et réformations à Strasbourg*, 1974, 122.
- (105) *ATL* I 163 ; LEHR 510 avance (sans source) une variante moins fantaisiste de cette théorie.
- (106) Burkhard est encore *Domprobst* en juin 1411 (*ABR* 36 J 3/514) et n'a pas encore d'enfants en août 1411 (*ABR* G 2702/25) ; *CUNY* II 214 n. 78 place son mariage en 1412, LEHR 511 en 1412/13, tous deux sans source. - M. BERLER in *CHDS* II 42 parle de la dispense obtenue par Burkhard comme d'une affaire sans problème.
- (107) Heinrich vit encore le 5 I 1403 : LEHR 507, citant *ABR* E 143/3.
- (108) *RPR* II 3172 (26 X 1403).
- (109) D'autant plus que l'évêque était tout aussi fondé que le roi à revendiquer son fief comme déshérent à la mort du comte Heinrich ! - *ATL* I 162-163, suivi par *Reichsland* 604, affirme que l'oblation de 1223 n'a porté que sur les 3/4 du château, et qu'en 1403 Burkhard a cédé au roi le quart resté allodial. Ce qui a donné naissance à cette théorie que contredisent toutes les sources, c'est une foi naïve en l'omnipotence du droit, autrement dit l'incapacité à reconnaître le fait évident qu'en 1403 Burkhard commet une félonie caractérisée envers l'évêque, et ce parce que le roi lui-même l'y a contraint par un chantage non moins caractérisé.
- (110) *ABR* J suppl. 1954/68 f° 3 (copie du XVe s.), G 591 (copie de 1694), E 352 (copie du XVIIe s. collationnée en 1738) ; *RPR* II 3340.
- (111) Sur celle de Lützelstein cf. n. 84, sur celle d'Einhartshausen *RPR* II 3424, qui cite *ABR* E 143/4 et E 1390/2.
- (112) Une partie des arbitres prévus par la paix castrale condamne Johann à rendre sa part à Burkhard : *ABR* E 352 (copie), 16 VIII 1413 ; cf. aussi n. 113.
- (113) L'électeur réclame l'aide de ses alliés : Strasbourg (*AMS* AA 137/35) et la Décapole (X. MOSSMANN, *Cartulaire de Mulhouse* I 455 n° 468), et l'obtient : Colmar en tout cas a participé à l'expédition (*Arch. Mun. Colmar* FF 6/5, cité d'après l'inv. ms.), qui aboutit effectivement à la reprise du château (*ABR* E 1074/14), non sans léser Hans von Lützelburg, d'où un litige qui dure jusqu'en 1428 (*ABR* E 352, copie).
- (114) Ludmann von Lichtenberg, arbitre désigné par la paix castrale, n'ayant pas réussi à s'imposer (16 VIII 1413), on a recours à des personnages plus puissants, dont le duc de Lorraine (2 II 1414) : *ABR* E 352, copies.
- (115) *ABR* G 591 (copie de 1695) ; le même jour, Burkhard reprend la moitié d'Einhartshausen en fief de l'Electeur, qui en possède l'autre moitié (*ABR*

- E 1074/14) : ils se sont donc partagés la part des Leiningen, qui se voient éliminés ici aussi. "Gylge von Villers", [seconde] épouse de Burkhard, approuve ce "legs" le 14 XI 1415 (ce qui date son remariage) : ABR E 352, copie.
- (116) Pierres tombales aujourd'hui encastrées dans la façade Ouest de l'église de La Petite-Pierre ; la première femme de Burkhard, Agatha von Hohenfels-Reipoldskirchen, est morte en avril 1415 : M. BERLER in CHDS II 42 ; sur son remariage cf. n. 115.
- (117) Burkhard n'a pas encore de fils le 1 VIII 1414 (ABR E 1074/14). C'est donc à tort que LEHR 511, suivi par SCHWENNICKÉ VI 157, attribue ses enfants au premier lit. Leurs relations en Franche-Comté s'expliquent d'ailleurs bien mieux si leur mère en est originaire.
- (118) AI II 619, suivi sans contrôle par EYER 14, WOLLBRETT 29 et HOTZ 22 ; LEHR 512-513 énonce une affirmation analogue en s'appuyant sur ABR E 1074/12d (aujourd'hui 1074/15) ; mais dans cette charte le comte palatin Stephan (frère de l'Electeur Ludwig III) n'agit pas comme tuteur, mais comme arbitre !
- (119) LEHR 513, avec source.
- (120) H. WITTE, *Die Armagnaken im Elsass*, 1890, 122, 124, 129, 135, d'après les chroniques (p. ex. CHDS II 167-168).
- (121) CHDS I 236, II 65 & 176 ; QBL III 537 (continuateur strasbourgeois de Königs-hoven).
- (122) QBL III 538 ; ARTZT 218-219/170-171 ; HERTZOG V 43-44 ; LEHMANN II 263-266 ; ATL II 274.
- (123) QBL III 538, repris mot pour mot par HERTZOG V 47. Je suppose que les "paysans" (geburen) sont en fait les habitants de la ville, ce qui expliquerait qu'ils soient prêts à défendre celle-ci, mais non le château. - ARTZT 219/171, dont le récit semble moins fiable, parle d'un siège de trois semaines.
- (124) QBL III 538 ; HERTZOG V 45-47, récit très détaillé, avec sur la date de reddition une ambiguïté qui est levée par les traités signés par les Lützelstein avec leurs vainqueurs les 19 & 26 V 1447 (ABR E 352, cf. n. 125) - ARTZT 219/171 est inexact ici aussi.
- (125) ABR E 352 et 36 J 4/632 & 635 (copies concernant Lützelstein et le péage de Kestenholz/Châtenois), E 1074/17 (orig. concernant la moitié d'Einhartshausen) ; Landesarchiv Speyer C 19/188, cité d'après l'inv. ms. ; ces traités sont bien résumés dans QBL III 538 et HERTZOG V 47.
- (126) *Das Schloss Lützelstein [ist] jemmerlich zerzert und zerbrochen worden* par la faute de l'Electeur selon les deux frères (HERTZOG V 103), ou au contraire *gewonnen und gebrochen* par la faute de ceux-ci selon l'Electeur (ARTZT 219/171) ; mais le mot *Schloss* peut désigner soit le château, soit la ville, soit l'ensemble formé par les deux : cf. B. METZ, Marckolsheim, in *Encyclopédie de l'Alsace* 8, 4961.
- (127) *Zwiren als gut als vor* : ARTZT 219/171.
- (128) ARTZT 219/171 & 237-238/163 ; M. v. KEMNAT 25. HERTZOG V 102-103

donne le détail de leur argumentation. Leur rébellion a peut-être été encouragée par le duc de Bourgogne, cf. AMS AA 1495/42 (*wegen der sloss Lützelstein und Einhartzhusen, so der hertzoge von Burgundien ingenommen hat*), ARTZT 219/171-172 (le duc préside à Bruxelles une réunion arbitrale entre les Lützelstein et le Palatin) et HERTZOG V 102.

- (129) ARTZT 219-220/172 ; FISCHER 1879, 224 ; *Allgemeine Deutsche Biographie* 7, 593.
- (130) Le chiffre de 6000 h donné in *QBL* I 385 § 35 (Speyerische Chronik) est évidemment exagéré ; à plus forte raison les 16000 hommes de HERTZOG V 104, qui loue le bon ordre du camp des assaillants (paraphrasé par FISCHER 1879, 226-227).
- (131) M. v. KEMNAT 25, cf. HERTZOG V 104 ; l'une d'elles avait été empruntée par l'Electeur à la ville de Haguenau (*ZGO* 17.1865, 299-300).
- (132) Continuateur de Königshoven, ed. C. PFISTER in *Revue d'Alsace* 42.1891, 446-447 ; HERTZOG V 104 parle d'une issue secrète (*einen heimlichen ausgang, so es im Schloss hatte*).
- (133) Le bombardement a laissé un souvenir durable : c'est d'après la *Cosmographia* de S. MÜNSTER, parue un siècle après le siège, que FISCHER 1879, 227 cite la fameuse chanson "*Man hört die Büchsen sausen/zu Lützelstein an der Maur/ Es möcht wol manchem grausen*". Les chroniqueurs parlent de fortes pertes de part et d'autre : ARTZT 238/153, *QBL* I 385, HERTZOG V 104.
- (134) *QBL* I 385 § 35.
- (135) M. v. KEMNAT 25 mentionne leur nombre, ARTZT 238/153 leur valeur (*gar gutt endelich leut*).
- (136) *AI* II 197 & 619, LEHR 516, FISCHER 1879, 227-228. - Les deux frères poursuivent naturellement la guerilla contre l'Electeur, en particulier depuis le château de Viler (?), près de Blâmont : *ABR* E 352 (1454) - Jacob est marié à Walburg de Blâmont : *ADMM* 3F 338 f° 381-382v, cité d'après l'inv. impr. - mais sans succès : Viler est incendié en 1458 (M. v. KEMNAT 27) ; cf. aussi M. BERLER in *CHDS* II 67. En 1455, Wilhelm soutient Ludwig von Veldenz contre l'Electeur Friedrich : ARTZT 241/156.
- (137) *AI* II 197 ; *HOTZ* 22 (d'après Rahtgens) et WOLLBRETT 29 (d'après LEHR, qui ne dit rien de tel) citent *ABR* G 591 ou 592 ; ces références sont fausses.
- (138) FISCHER 1879 & 1880.
- (139) *AI* II 619, LEHR 517, FISCHER 1879, 228, SCHWENNICKÉ VI 157, tous sans source. Jacob est mort avant le 23 VIII 1456 (*CEM* II 46 & 173) ; la date exacte de la mort de Wilhelm ne semble pas connue.
- (140) *AD* II 423 n° 1409 ; cf. n. 139.
- (141) ARTZT 219/171 (cité n. 127). Eikhard Artzt écrit à Wissembourg après 1470, et son récit des événements de 1447, comparé aux autres chroniques, est assez inexact (cf. n. 123-124). Il peut avoir confondu les travaux consécutifs au siège de 1447 avec ceux qui ont suivi le siège de 1452. Il est vrai que, lors de ce dernier, Lützelstein passe déjà pour une place très forte (*uber feste geacht*) : M. v. KEMNAT 25.

(142) FISCHER 1879, 395.

(143) Cité n. 81 ; cf. FISCHER 1879, 396-398 et EYER 11.

(144) La ville de La Petite-Pierre est qualifiée de *Backofen* par les villages voisins, car elle n'a qu'une entrée (cf. n. 94 - même chose à Zellenberg). Les deux portes correspondent à l'enceinte principale et aux fausses-braies.

(145) ABR C 78/46 ; le passage essentiel est reproduit in HOTZ 22.

(146) ABR C 1/31 (et non C 3, comme indiqué par FISCHER 1879, 399) ; la seule précision concerne les mesures d'un toit à couvrir en plomb à Einhartshausen.

(147) FISCHER 1879, 399.

(148) SCHAAB-MORAW (n. 103).

(149) FISCHER 1880, 95.

(150) H. WITTE, *Der letzte Puller von Hohenburg*, 1893.

(151) Selon HIMLY (n. 79), Bergbieten (1413), Kientzheim (1430) et Andlau (1432) apparaîtraient plus tard que Lützelstein en tant que localités fortifiées. Mais Bergbieten est déjà appelé *oppidum* en 1384 (AMS OND Bergbieten n° 1), et l'enceinte de Kientzheim est commencée en 1375 (ABR 3B 13/26).

(152) Sur la superficie cf. HIMLY (n. 79), 30 ; HIMLY 17 indique pour La Petite-Pierre une population de 235 âmes à la fin du XVI^e siècle, malheureusement sans source, ce qui empêche de vérifier si - comme il est probable - ce chiffre inclut les habitants du faubourg. On ne connaît pas de dénombrement plus ancien.

ANNEXE

La première mention de La Petite-Pierre

In nomine sanctę et individę trinitatis. Ego Hugo comes Dei gratia de Daburc concedo in perpetuum ecclesię Salinę Vallis terram quę dicitur feodum sancti Stephani, quę adiacet Salsę Aquę, assensu et manu Walteri de Parva Petra, qui a me tenebat eam, et Amfridi de Richicort, qui eam tenebat a Waltero ; quam idem Amfridus per iudicium et legem recuperavit et retinuit in curia mea ante Morsperc ab omnibus qui eam calumpniabantur, videlicet a Theoderico de Asmenges et a privigno Anselmi Dimidii militis. Pro qua terra fratres Salinę Vallis per singulos annos eidem Amfrido solvent (a) censum duorum solidorum. Huius rei testis sum et defensor.

(a) Mot rajouté au-dessus de la ligne.

ADMM B 481/40, parchemin d'env. 18 x 8 cm, sceau disparu sur lanière de cuir. Au dos : *S. Hugonis comitis de Dasborc de censu feodi Salsę Aquę* (main du XII^e ou XIII^e s.).

Cet acte est mentionné 1) par Dom TABOUILLOT et Dom FRANCOIS, Histoire de Metz par des religieux bénédictins, II, 1775, 298, d'après un inventaire d'archives, avec la date arbitraire de 1177 ; 2) par Dom A. CALMET, Notice de la Lorraine, II, 1756, 1001 ; 3) par G. PIERSON, Salival (art. cité n. 5), 172, d'après l'Histoire de Metz, dont il a mal compris les indications ; 4) par HOTZ 26 n. 1, d'après Dom Calmet.

Traduction

Au nom de la sainte et indivisible Trinité. Moi, Hugues, comte de Dabo par la grâce de Dieu, je concède définitivement à l'église de Salival (b) la terre appelée fief de saint Etienne (c), qui se trouve à côté de Saléaux (d), avec l'accord et par la main de Walter de Lützelstein (Gautier de La Petite-Pierre), qui la tenait de moi, et d'Anfroy de Réchicourt (e), qui la tenait de Walter. Ce même Anfroy, par un jugement régulier rendu en ma cour devant le château de Marimont (f), a obtenu et regagné cette terre sur tous ceux qui la revendiquaient, à savoir sur Thierry (Dietrich) d'Insming (g) et sur le beau-fils du chevalier Anselme Demi (ou d'Anshelm Halbritter ?). Les chanoines de Salival paieront chaque année au même Anfroy pour cette terre un cens de deux sous. De quoi je suis témoin et garant (h).

- (b) Abbaye de Prémontrés, commune de Morville-lès-Vic, à 5 km au Sud-Est de Château-Salins.
- (c) Saint Etienne est le patron de la cathédrale et, partant, de l'évêché de Metz, dont Hugues de Dabo est l'avoué. C'est à ce titre que le comte tenait cette terre.
- (d) Commune de Ley, à 8 km au Sud-Est de Salival, qui y possédait une grange (d'après H. LEPAGE, Inventaire sommaire des ADMM, B 481).
- (e) Réchicourt-le-Château (57), à 18 km au Sud-Ouest de Sarrebourg, ou peut-être Réchicourt-la-Petite (54), à 10 km au Sud de Salival.
- (f) Plutôt Marimont, commune de Bourdonnay, à 14 km au Sud-Est de Salival (aux Werd-Réchicourt en 1242 : CEM I n° 29) que Marimont-lès-Benestroff, à 18 km au Nord-Est de Salival, qui au XIIIe s. est aux Leiningen (CEM I n° 4) et aux Zweibrücken (RZB, index), qui l'ont hérité des Saarbrücken.
- (g) Insming, à 12 km au Sud-Ouest de Sarralbe, plutôt que Sarreinsming, à 4 km au Sud-Est de Sarreguemines.
- (h) Sur la date voir *supra*, chap. I. - Cette donation ne mettra nullement fin aux litiges relatifs au fief de saint Etienne : à une date non précisée, le chevalier Thierry [d'Insming ?] et ses frères Bruno et Gérard renoncent à le réclamer à Salival, mais le cens de deux sous que les chanoines paient (maintenant) au curé de Réchicourt leur sera reversé (ADMM B 481/94 bis : arbitrage du comte S[igebert] de Réchicourt, de son fils . et du comte H. de Salm). Et en 1183, Salival paie 40 sous au chevalier Hugues de *Donnereys* (Donnelay, tout près de Saléaux) pour qu'il renonce à ses prétentions sur le même fief, grevé d'un cens de deux sous dont la moitié va à Mafroy [curé,] de Réchicourt (ADMM H 629 ; cf. M. PARISSE, Complément au catalogue des actes de Bertram, évêque de Metz, in *Annuaire de la Soc. d'Hist. et d'Archéol. lorraine* 63, 1963, 41 n° 7).

ZUSAMMENFASSUNG

In einer lothringischen Urkunde ohne Datum (vor 1180, wohl 3. Viertel des XII. Jhs.) erscheint ein Edelfreier Walter de *Parva Petra* (von Lützelstein) als Lehnsmann des Grafen Hugo von Dagsburg. In die Stammreihe der späteren, seit 1184 belegten Herren (seit 1196 Grafen) von Lützelstein aus dem Haus der Grafen von Blieskastel-Lunéville fügt er sich nicht ein. Er ist wohl das einzige bekannt gewordene Mitglied des Geschlechtes, das die Burg erbaut hat, und vom Haus Lunéville, vielleicht durch Heirat, beerbt worden ist.

1223 muss Hugo (II.) von Lunéville-Lützelstein, nach einer unglücklich verlaufenen Fehde mit dem Bischof von Strassburg, deren Hintergründe unbekannt sind, diesem die Burg zu Lehen auftragen. 1243 verkauft er Lunéville, worauf Lützelstein - genau auf der Grenze zwischen dem Elsass und Lothringen, bzw. dem Westrich - sein Hauptsitz wird. Der Familienbesitz bleibt zwar grossenteils in Lothringen, aber das Geschlecht entwickelt Beziehungen zu beiden Ländern. So nimmt etwa 1314 Nikolaus von Lützelstein mit seinem Vetter Hug von Fleckenstein an einem Krieg gegen Strassburg und Hagenau teil. In seinem Verlauf wird die Grafschaft verwüstet, doch die Burg selbst bleibt verschont.

1380 wird de Lützelsteiner Zoll zuerst erwähnt. 1382 trägt ihn Graf Heinrich mit acht Dörfern dem König auf, worauf dieser ihn auch mit dem einträglichen Geleitrecht auf allen Vogesenstrassen zwischen Alt-Puberg (nördlich von Lützelstein) und St. Quirin (nordwestlich vom Donon) belehnt. Als Heinrich 1403 kinderlos stirbt, wird er von seinem Bruder, dem Strassburger Dompropst Burkhard, beerbt. Diesen aber nötigt König Ruprecht im gleichen Jahr durch die Drohung, das Reichslehen als heimgefallen einzuziehen, zur Abtretung eines Viertels von Lützelstein an ihn und seine Erben (d.h. an Kurpfalz).

Um 1412 heiratet Burkhard, um sein Geschlecht vor dem Aussterben zu wahren. Seinen beiden Söhnen wird die pfälzische Mitherrschaft zum Verhängnis. Nachdem sie 1447 Bitsch überrumpelt haben, wird Lützelstein belagert, beschossen, nach zwölf Tagen eingenommen und erst gegen Bitsch im Austausch, und auch nur als pfälzisches Lehen zurückgegeben. Als Pfalzgraf Ludwig sich weigert, die Kosten der Instandsetzung mitzutragen, vertreiben die zwei Brüder seine Besatzung (1449), worauf Pfalzgraf Friedrich 1452 Lützelstein abermals belagert und beschiesst, diesmal neun Wochen lang. Nach dem Verlust eines nicht näher bestimm- baren *bolwercks* müssen sich die Verteidiger ergeben. Diesmal erklärt der Kurfürst das Lehen als verwirkt und zieht Burg und Grafschaft endgültig ein. Er versucht Lützelstein, im Bewusstsein seines Wertes als *ortsloss* (Grenzbefestigung) und "Schlüssel des Elsass und des Westrichs" durch verschiedene Massnahmen zu fördern.

Vor der Burg hat sich inzwischen eine "Stadt" gebildet, die als solche 1403 zuerst erwähnt wird. Der Sprachgebrauch der Zeit erlaubt den Schluss, dass eine Stadtmauer 1403 schon besteht. Aber vor diesem Datum finden sich keinerlei schriftliche Hinweise auf eine Stadt oder Ortsbefestigung, ja nicht einmal auf eine Siedlung überhaupt, mit zwei Ausnahmen.

1358 wird eine Kreuzkirche (wohl mit Pfarrcharakter) zuerst erwähnt ; 1370 wird sie als neu bezeichnet. Da sie aber in der sogenannten Vorstadt (unteren Siedlung) lag, ist sie nicht mit der heutigen Marienkirche identisch. Zudem werden 1387 Vorder- und Hinterburg unterschieden. Nach einem undatierten Nachtrag zum Burgfrieden von 1404 entspricht die Hinterburg dem ganzen heutigen Umfang der Burg, womit die Vorderburg - in der Burgmannensitze und Kapelle zu vermuten sind - der heutigen Stadt bzw. ihrem Westteil entsprechen muss (s. dazu den Beitrag von Th. Biller in diesem Heft, Kap. 11). Die Zwergstadt Lützelstein dürfte also, soweit die Quellenlage eine Aussage zulässt, im späten XIV. Jh. aus einer Burgmannensiedlung hervorgegangen sein.

LE CHATEAU ET LA VILLE DE LA PETITE-PIERRE / LÜTZELSTEIN DANS LES SOURCES ECRITES MEDIEVALES

COMPLEMENTS DE DERNIERE MINUTE

Bernhard METZ

I. UN CIMETIERE MEROVINGIEN A LA PETITE-PIERRE

J'ai fait remarquer précédemment (p. 30, note 101) que les arguments sur lesquels se fondait R. Eyer pour affirmer une continuité de l'occupation du site de Lützelstein de l'Antiquité au Moyen Age étaient un peu légers, et qu'en fait il n'existait à ce jour aucune preuve formelle d'un peuplement antérieur au château roman. Depuis lors, j'ai constaté que Lützelstein figurait sur la carte des cimetières mérovingiens de R. Forrer (1). En fait, "divers objets provenant d'une sépulture franque dans la forêt de La-Petite-Pierre", sans autre précision, ont été offerts à la Société pour la Conservation des Monuments Historiques en 1881 (2). Ces objets n'étant pas conservés, leur datation est sujette à caution, et l'unique sépulture attestée est mal localisée (la forêt domaniale de La-Petite-Pierre s'étend sur plus de 12 x 12 km !). Le cimetière mérovingien de Lützelstein - qui à lui seul ne suffirait pas à démontrer la continuité du peuplement de l'Antiquité au Moyen Age - est donc à affecter d'un gros point d'interrogation jusqu'à plus ample informé.

II. L'APPORT DU CARTULAIRE DE STURZELBRONN

Il ne reste plus grand chose des archives de l'abbaye cistercienne de Stürzelbronn, aux confins de l'Alsace, de la Lorraine et du Palatinat (3). Leur plus beau fleuron était un cartulaire de 600 bonnes pages, contenant la copie de plus de 400 chartes, pour l'essentiel du XIII^e siècle au milieu du XVI^e siècle. Ce cartulaire a péri dans l'incendie de la bibliothèque de Strasbourg en 1870. Mais son contenu n'est pas entièrement perdu, car auparavant l'historien palatin Johan Michael Frey (1788-1854) en avait recopié une centaine de chartes et résumé plus de 300 autres (4). Ses régestes apportent plusieurs informations nouvelles sur La-Petite-Pierre et ses seigneurs.

En 1288, l'écuyer Ludwig, *castrensis* (*Burgmann*) de Lützelstein et fils du chevalier Johann de *Monburnen* (Montbronn) vend des terres à Stürzelbronn, ce qui fait l'objet de deux chartes (5) ; l'une d'elles, scellée par le comte Hugo von Lützelstein, mentionne comme témoins les chevaliers Johann von *Momburn* le jeune et Ludwig

Beheim (certainement des *Burgmannen*), ainsi que Walter, chapelain de Lützelstein. C'est là, indirectement, la première mention d'un lieu de culte à La-Petite-Pierre ; vu le contexte, il pourrait bien s'agir de la chapelle castrale. Accessoirement, ces deux actes confirment que les chevaliers de Montbronn - très souvent cités dans le cartulaire - sont bien des *Burgmannen* de Lützelstein.

En 1323, le *Schultheiss* Hugo de Lützelstein vend aux recluses de Niederbronn une rente sur des biens à Printzheim (6). Le *Schultheiss* est le représentant local du seigneur ; il préside le tribunal, fait rentrer les redevances, dirige les corvées, etc. On peut donc affirmer que, dès avant 1323, La-Petite-Pierre n'est pas seulement habitée par le comte et les chevaliers du château, mais aussi par des sujets assez nombreux pour justifier un minimum d'encadrement administratif.

En 1272, le comte Hugo von Lützelstein donne à Stürzelbronn (*sa part du patronat et de*) la dîme d'Achen, avec l'accord de son fils Hugo (7). En 1314, le comte Niklaus von Lützelstein confirme cette donation de son grand-père, faite avec l'accord de son propre père Hugo (8). Ceci confirme que Niklaus, dont Eyer a voulu faire le fils de Wilhelm vom Stein et de Susanna von Lützelstein, descend bien des comtes du XIII^e siècle en ligne directe masculine (9).

NOTES

- (1) *Cahiers d'archéologie et d'histoire d'Alsace* VI/25.1934, pl. 42.
- (2) FORRER (n. 1) ne donne pas de référence, et je n'avais pas retrouvé sa source - je remercie Bernadette SCHNITZLER de me l'avoir indiquée (*Bull. de la Soc. pour la Cons. des Mon. Hist.* 12.1884, PV 35) et de m'avoir confirmé que les objets ne se trouvent pas au Musée Archéologique de Strasbourg et ne figurent pas dans son inventaire.
- (3) J.B. KAISER, *Die Abtei Stürzelbronn*, 1937, p. VII-VIII.
- (4) Speyer, Pfälzische Landesbibliothek, Nachlass J.M. FREY, Fasz. 7 ; j'ai consulté la photocopie conservée au Landesarchiv Speyer (LASP) sous la cote X 53/55 : elle comprend 3 chemises, l'une de copies intégrales de chartes, une autre de régestes, une troisième de notes diverses. - Je remercie Herr Peter Müller, Zweibrücken, qui m'a aimablement signalé cette source précieuse, sur laquelle il envisage une publication.
- (5) LASP X 53/55, Reg. 257 & 272.
- (6) Ibid. Reg. 87.
- (7) Ibid Reg. 53 (= KAISER (n. 3), 53, d'après d'autres sources).
- (8) Ibid. Reg. 40.
- (9) Voir ci-dessus, p. 23, note 20.